



Deux visions du corps

Dans l'univers de la compagnie Momix, fondée en 1980 par Moses Pendleton (qui prend l'affiche ce soir à la Place des Arts), le subterfuge impose sa loi sur la réalité, le faux sur le vrai, écrit Mathieu Albert. Résultat : des créatures difformes, saugrenues, pittoresques, tombées sur la scène comme si elles venaient de l'au-delà.

Page B-3

Le Salon du livre

L'imposition de la TPS a été vertement condamnée par les organisateurs du Salon du livre de Montréal qui estiment que son introduction aura eu pour effet de réduire de 10 % le nombre de d'exposants qui participeront à la 14e édition du Salon de Montréal, à compter du 14 novembre à la Place Bonaventure.

Page B-3

Le dogme du Politically Correct

On a récemment, de manière symbolique, transformé, à Montréal, l'avenue Christophe-Colomb en « avenue des Premières Nations ». Karim Benyekhlef, professeur de Droit à l'UdeM, tire de cet exemple une réflexion sur le nouveau dogme qui fait rage au États-Unis et au Canada : le dogme du Politically Correct.

Page B-8

L'Eunuque canadien

Je ne sais pas de quel mal souffre le Canadien anglais que l'on disait errant, sans racine et sans identité, écrit Nathalie Petrowski qui a vu *The Grocer's Wife*, de John Pozer, mais s'il faut se fier aux films qui se font présentement sur lui, j'en viens à la conclusion qu'il est devenu l'incarnation par excellence de l'eunuque.

Page B-3



Les Canadiens du désert koweïtien

300 militaires assurent le soutien technique de la mission de l'ONU

Jocelyn Coulon

Envoyé spécial

KOWEIT — Au quartier général du secteur sud, les observateurs des Nations unies sont de très bonne humeur. Ils logent depuis quelques jours dans des maisons mobiles climatisées que les militaires canadiens viennent de leur installer après avoir passé un été d'enfer sous la tente à surveiller la frontière entre le Koweït et l'Irak. Depuis six mois, quelque 300 ingénieurs et soldats du 1er Régiment de génie (CER) de Chilliwack, en Colombie-Britannique, assurent le soutien technique de la Mission d'observation des Nations unies pour l'Irak et le Koweït (MONUIK). Lors de ma visite, pendant la deuxième semaine d'octobre, ils quittaient l'émirat heureux de passer le flambeau à 85 militaires fraîchement débarqués de la base de Valcartier.

« Je ne vais pas m'ennuyer, dit le capitaine Paul-Émile Roy. Le désert a quelque chose de fascinant, mais je ne suis pas mécontent de retourner au Canada voir un peu de verdure ».

Roy et ses compagnons sont épuisés. Depuis avril dernier ils ont sillonné le désert du Koweït dans tous les sens pour aménager et construire 18 postes d'observation installés dans la zone démilitarisée que les Nations unies ont créée de part et d'autre de la frontière entre le Koweït et l'Irak au lendemain de la guerre du Golfe. La zone s'étend sur 200 kilomètres dans le désert et 40 kilomètres dans la voie d'eau du Khor Abdullah. Le défi était de taille, car en arrivant au Koweït, les soldats ont trouvé un pays en délabrement complet où chaque pouce carré de désert était à approvisionner.

« Lorsque les Nations unies ont décidé d'envoyer une force de paix dans la région, après le cessez-le-feu entre l'Irak et les alliés, le Canada a immédiatement accepté d'y participer, dit le major Dick Isabelle, commandant du régiment. Le gouvernement nous a alors demandé de partir sur-le-champ, car il fallait que la force se déploie le plus rapidement possible. À notre arrivée, il n'y avait rien. Nous avons couché à



PHOTO SCOTT TAYLOR

Deux soldats canadiens de la mission des Nations unies observent les puits de pétrole en feu dans le désert du Koweït.

même le sol. L'air était pollué par les émanations des 735 puits de pétrole qui brûlaient ».

Le contingent canadien, le plus important au sein de la MONUIK qui compte près de 1000 civils et militaires, a été logé dans de vastes entrepôts à Doha à quelques kilomètres de la ville de Koweït. Les soldats ont tout aménagé : dortoirs sous des toits de toile, cantines, toilettes, salles de détente et douches, installées à l'extérieur pour que le soleil

chauffe l'eau des réservoirs. De juin à août, les dortoirs étaient de vrais fours. La climatisation est arrivée à la fin août. Un peu tard pour certains.

La tâche des Canadiens était particulière. L'ONU dépêchait 300 observateurs de 33 pays dans la zone démilitarisée pour s'assurer du respect du cessez-le-feu et enregistrer toute violation aux règles de droit international. Les Canadiens sont donc partis dans le désert pour tracer des

routes, aménager l'espace pour chaque poste d'observation et bâtir des abris sommaires en attendant les maisons mobiles.

« Le plus difficile dans cette mission fut d'affronter la chaleur et surtout d'éviter de sauter sur les mines, dit le capitaine Roy. Le pays en était littéralement truffé ».

Toutes les routes, dont plusieurs avaient disparu sous le sable, les sites d'observation et les aires d'atterrissage utilisés par les Nations unies

ont fait l'objet d'un minutieux aménagement. D'abord, les soldats devaient s'assurer qu'aucune mine ne viendrait troubler les activités des forces de l'ONU. En même temps que des véhicules spéciaux dégagaient le sable des routes et se livraient aux terrassements des sites, des soldats repéraient les mines et bombes sur leur passage. Selon le type d'explosif, ils adoptaient une procédure différente. Certaines mi-

Voir page B-2 : Canadiens

Ces mines qui tuent

Jocelyn Coulon

UMM QASR — Je suis à peine arrivé à l'hôpital militaire irakien d'Umm Qasr que déjà, dans une petite salle d'opération, on s'affaire à nettoyer l'endroit après avoir amputé un Irakien, blessé par l'explosion d'une mine. Le colosse, un pied en moins, gémit et se tortille sur son lit. Il sera bientôt transféré dans un autre hôpital.

Tous les jours, depuis plusieurs semaines, l'équipe médicale norvégienne qui travaille dans cet hôpital traite des Irakiens aux membres déchiquetés par l'explosion de mines. Ils perdent souvent une main, un pied, une jambe ou les deux à la fois. Parfois, ils y laissent leur vie. Tout cela pour une poignée de dinars.

Les membres de la mission d'observation des Nations unies pour l'Irak et le Koweït (MONUIK) n'avaient pas prévu ces drames dans leur mandat. Depuis avril dernier ils sont chargés de surveiller l'application du cessez-le-feu dans une zone démilitarisée de part et d'autre de la frontière entre les deux pays. Mais depuis quelques semaines, ils doivent jouer les ambulanciers. Les militaires irakiens incitent les plus pauvres des habitants du sud de l'Irak à traverser la frontière pour récupérer

les mines qu'ils ont enterrées au Koweït pendant les sept mois d'occupation. Les civils se rendent donc dans la zone démilitarisée et déterrent des mines qu'ils revendent aux militaires pour quelques dizaines de dinars. « Malheureusement, de nombreux Irakiens n'ont pas la formation pour faire du déminage, déclare le porte-parole de la MONUIK, Abdelatif Kabbaj. Ils se blessent très souvent. D'autres en meurent », dit-il en me montrant des photos d'Irakiens déchiquetés.

L'ONU a averti les autorités irakiennes qui ont juré de sévir. Mais rien ne semble stopper ce flot humain comme j'ai pu le constater en survolant une zone minée.

L'hélicoptère des Nations unies décolle de Doha, un site d'entrepôts à trente minutes de la ville de Koweït, où sont logés temporairement les soldats onusiens. Nous nous dirigeons vers le camp S4 aménagé à la frontière entre l'Irak, le Koweït et l'Arabie saoudite. Après avoir discuté avec trois observateurs — un Indien, un Norvégien et un Vénézuélien — qui habitent ici depuis quelques mois, nous repartons pour survoler le sud du Koweït, la région que les Irakiens ont miné d'est en ouest.

Après une quinzaine de minutes de vol, les pilotes, des militaires chiliens, nous montrent des civils ira-

kiens qui courent dans le sable. À la vue de l'hélicoptère, ils s'immobilisent et font aller leurs mains pour nous saluer. Un des Irakiens transporte une longue pelle qui lui servira à déterrer des mines. Fuite ouïl. Le sergent John Payne, du contingent canadien, m'explique que certaines mines explosent à la moindre vibration. D'autres, dès qu'on tente de les dégager du sable, s'élèvent légèrement du sol avant d'exploser, dispersant des billes d'acier sur plusieurs mètres.

Pour l'instant, les pilotes chiliens ne peuvent intervenir. Ils transmettent la position des Irakiens à leur quartier général qui verra à envoyer une patrouille pour prendre en charge les intrus et les ramener de l'autre côté de la frontière. ... jusqu'à la prochaine fois. Un pilote nous confie que certains Irakiens, un pied en moins, reviennent pour tenter une autre chance.

Il n'y a pas que des civils irakiens qui se blessent ou meurent après avoir heurté une mine au Koweït. Le jour de mon départ, six soldats égyptiens ont été tués en tentant de désamorcer un de ces engins. En plus des mines installées par les forces irakiennes, il reste de nombreuses petites bombes larguées par les avions de la coalition et qui n'ont pas encore explosé. Certaines de ces

bombes, munies d'un parachute, se déplacent sur le sable dès que le vent se lève, rendant la tâche de déminage encore plus difficile.

Maintenant que la plupart des puits de pétrole en feu ont été éteints, réduisant considérablement la pollution atmosphérique dans l'émirat, les mines demeurent le problème numéro un. Dans chaque chambre d'hôtel, on trouve sur la table à café un feuillet d'information sur ces engins, avec des dessins à l'appui. La télévision diffuse quotidiennement des avertissements, surtout pour les enfants, dont une trentaine sont morts depuis mars dernier. Enfin, si le déminage des plages et des alentours de la capitale est terminé, les eaux du Golfe sont encore infestées de mines flottantes. Malgré cela, certains Koweïtiens ont recommencé à faire du ski nautique près des côtes.

L'hélicoptère doit nous laisser quelques minutes au camp S4 pour porter secours à un Irakien qui vient d'être blessé. En attendant son retour, je marche dans le sable autour des maisons mobiles où logent les observateurs des Nations unies. À chaque pas, je pense aux mines, qui pourraient bien être sous mes pieds, et à cet Irakien qui se tordait de douleur à l'hôpital d'Umm Qasr.



PHOTO SCOTT TAYLOR

Un soldat canadien s'apprête à déterrer des bombes irakiennes.

LES CENT JOURS D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL 1991

Expositions

JEAN-PIERRE RAYNAUD
JES: DAN GRAHAM,
LUDGER GERDES,
JEFF WALL
GILBERT BOYER
VISIONS 91: 10 ARTISTES

Adulte: 6\$/Étudiant: 4\$

Les jeudis à 20 heures

VISIONNEMENTS DE BANDES
VIDÉOS SUR LE TRAVAIL DE
JOSEPH BEUYS
EN COLLABORATION
AVEC LE GOETHE-INSTITUT
MONTRÉAL et LE DEVOIR

Tous: 2,50\$

Heures d'ouverture

du mardi au dimanche
de 10 à 18 heures

jusqu'au 3 novembre

DERNIÈRES SEMAINES

CIAC

Centre International
d'Art Contemporain
3576, av. du Parc
Les Galeries du Parc 4306
Montréal, Qc, H2X 3P9
info.: 288.0811



CrownVie

UNE POLITIQUE DE LA CULTURE

L'industrie culturelle : risque et incertitudes permanents

NDLR — *Durant la commission parlementaire des affaires culturelles, LE DEVOIR publie chaque jour des extraits des mémoires les plus significatifs qui y sont soumis. Aujourd'hui des extraits du mémoire de la Chaire de gestion des arts de l'École des Hautes études commerciales de l'Université de Montréal.*

DANS LES sociétés globalisées, médiatisées et informatisées dans lesquelles nous vivons, l'État doit répondre avec empressement et justice aux besoins exprimés par ses contribuables. Ces besoins, ces goûts et ces aspirations légitimes, nous disposons maintenant de moyens éprouvés pour les cerner et aucune raison, qu'elle soit de nature idéologique, technologique ou économique, ne peut justifier que subsiste quelque inégalité que ce soit au chapitre de l'accessibilité matérielle aux produits artistiques. En ce sens, nous appuyons sans réserve la position exprimée dans la Proposition Arpin quant à l'urgence d'établir une cartographie complète des équipements culturels installés sur notre territoire en vue d'en compléter au plutôt le parachèvement. Car, et des études socio-démographiques et psychographiques nous en préciseraient l'ampleur, les besoins ressentis par la population québécoise, partout dans l'ensemble du territoire, pour les produits culturels de pointe, tant nationaux qu'internationaux, nous portent à croire que cette accessibilité matérielle est une condition nécessaire à notre développement. Il n'est pas question pour nous, ici, de réduire le

développement culturel aux possibilités matérielles de consommation de produits culturels — une politique générale du développement culturel fera, on s'en doute bien de l'éducation une pierre angulaire de ce développement. Qu'il nous suffise de réaffirmer toutefois le droit des citoyens aux arts et le rôle que l'accessibilité matérielle aux arts peut jouer dans un projet global de développement culturel. Nous sommes conscients, il est vrai, que les conjonctures démographiques et géographiques posent un défi onéreux, tant aux pouvoirs publics chargés d'assurer un juste accès aux arts qu'aux entreprises artistiques elles-mêmes qui, aux prises avec des ressources rares et des marchés numériquement restreints et géographiquement étendus, ressentent avec douleur leur actuelle impossibilité de répondre à la demande croissante des consommateurs. Ces remarques exprimées dans le contexte de la diffusion des arts vivants, valent également pour la diffusion des arts visuels et de la littérature. Mais, encore une fois, soyons clairs : un réseau parachevé de salles de spectacles, de centres d'exposition et de bibliothèques publiques, tant nécessaire soit-il, ne servira qu'à desservir les marchés

existants avides de culture; il ne sera qu'un instrument au service d'un plan stratégique de développement culturel.

Le défi managérial

Depuis la fondation, en 1984, du Groupe de recherche et de formation en gestion des arts jusqu'à la création toute récente de la Chaire de gestion des arts de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, nous nous sommes penchés sur la question du management en milieux artistiques et culturels. Nous n'avons eu de cesse, et ce travail est bien loin d'être terminé, de proclamer l'intégrité, l'inaliénabilité et la complexité réelle des produits artistiques, de décrire les caractéristiques des marchés de consommation des biens culturels, de réfléchir à l'apport des sciences de l'administration à la saine gestion des entreprises artistiques et culturelles bref, d'analyser la spécificité de ce secteur de l'activité humaine d'un point de vue managérial. J'invite les distingués membres de cette commission à consulter le Cahier de recherche intitulé « La recherche et la formation en gestion des arts à l'aube des années 1990 » que j'ai publié l'année dernière et que nous déposons en annexe au présent mémoire. Il développe beaucoup plus longuement que la présente tribune ne nous le permet cette complexe problématique. Nous nous permettrons ici de n'attirer votre attention que sur certains

aspects que nous jugeons essentiels.

1. Contrairement à toute entreprise à caractère lucratif, l'entreprise artistique répond à une mission de réalisation d'un projet artistique et sa finalité ne se mesure donc ni en termes de profits générés ni en termes de rendement sur le capital; l'évaluation du rendement sera plutôt faite à partir d'indicateurs de nature esthétique d'où toute valeur quantitative (profit, taux de fréquentation) est ou devrait être exclue; il est évident par ailleurs que l'organisation doit présenter en fin d'année financière un résultat des revenus et dépenses équilibré. Par ailleurs, ces caractéristiques font que les compagnies du domaine des arts peuvent être assimilées aux départements de recherche et de développement des grandes compagnies du secteur manufacturier (on sait par expérience la quantité de ressources qui doivent être englouties dans de tel département de recherches avant d'obtenir le résultat garant du succès);

2. la haute direction d'une entreprise artistique est assumée par la direction artistique dans le cas d'entreprises à gestion unique; dans le cas d'entreprises à gestion biphase, l'administratif est généralement subordonné à l'artistique; le rôle du gestionnaire est d'abord et avant tout de collaborer à la réalisation du projet esthétique de la compagnie par une utilisation rationnelle et imaginative des maigres ressources à sa disposition;

3. nous avons parlé de projet artis-

tique; nous aurions pu ajouter projet affectif car, dans toute entreprise artistique, la relation qui lie les artistes au produit est de nature affective plutôt que fonctionnelle;

4. contrairement à une entreprise commercialisant un produit de consommation courante où la nature du produit est subordonnée au goût des consommateurs, une entreprise artistique développe et offre un produit pour lequel elle doit identifier le segment, parfois mince, de consommateurs chez qui ce produit suscitera un intérêt. On comprend, dans un tel contexte, le défi qu'un marketing stratégique doit relever;

5. la gestion d'une entreprise artistique est essentiellement une gestion du risque : continue mise en marché de nouveaux produits, impossibilité de tester avant le lancement, obligation de retirer du marché même en situation de succès, impossibilité de stocker en cas de mévente constituent les dimensions incontournables de ce risque permanent; or tout gestionnaire d'entreprise, ceux qui font la mise en marché de produits de consommation courante en particulier, savent que le lancement d'un nouveau produit constitue l'opération la plus risquée qui soit et que le taux d'échec est élevé.

Nous pourrions continuer la description. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que le gestionnaire d'une entreprise artistique, dans un contexte de ressources humaines et financières rares, gère une entreprise complexe (et qui, au demeurant tend

à se complexifier toujours davantage — qu'on pense ici aux institutions muséales dont la croissance et la complexification sont extrêmement rapides —) en contexte de risque permanent et d'incertitude structurelle. C'est ce contexte de risque et d'incertitude qui explique d'ailleurs la situation déficitaire dans laquelle se retrouvent bien souvent les entreprises artistiques et non pas la mauvaise gestion comme l'opinion populaire peut le croire. Il faut reconnaître tout de même que ce secteur d'activités aussi comporte son lot de mauvais gestionnaires ou de mauvaises décisions de gestion.

Oui, affirmons-le clairement : les gestionnaires de nos entreprises artistiques redoublent de créativité, d'imagination et d'invention. Leur style de gestion est à la fois audacieux, innovateur et prudent et si, à titre d'exemple, on regarde avec quel taux de succès ils traversent la récession actuelle, on voit, et il convient de le réaffirmer, avec quel talent et quelle ténacité ils tiennent la barre.

Une politique des arts devra prendre en compte la nature des contraintes internes et externes auxquelles est confronté le secteur des arts et prévoir des programmes soit-les capables de soutenir le risque et l'incertitude. Pour notre part, nous ne cesserons, à travers la formation que nous dispensons aux gestionnaires d'entreprises artistiques, d'offrir les outils jugés pertinents à l'analyse et à la prise de décision. Ceci est notre raison d'être.

◆ Industries

payer avec vigueur, en augmentant sa contribution à l'organisme, au même titre que d'autres secteurs de recherche-développement », peut-on lire dans le mémoire. Présentant le Musée des beaux-arts comme « l'un des plus remarquables » au Canada, les dirigeants du MBA ne se sont pas prononcés, dans leur mémoire de 15 pages, sur une politique des musées ou sur le type de politique culturelle qu'ils souhaiteraient voir pour le Québec.

Quant au Centre de valorisation du patrimoine vivant, il a tenu à souligner qu'il ne s'agit plus « tellement de conserver passivement des traces de pratiques du passé, mais de communiquer et de partager des valeurs culturelles présentes ». Le patrimoine vivant, « culture de la vie quotidienne », englobe les « pratiques transmises de génération en génération sans interruption dans le temps, pratiques toujours actuelles ». En clair, il peut s'agir des contes et légendes, des danses folkloriques, des vieilles chansons, etc.

La ville de Sept-Îles, de son côté, revendique plusieurs choses, dont « la création dans chaque région d'un fonds régional pour le développement et que la ventilation et la répartition se fasse en concertation avec les municipalités et les milieux culturels ».

La municipalité souhaiterait aussi que Radio-Québec soit incitée « à concevoir des programmes mettant en évidence les productions régionales », et que les bureaux régionaux de Radio-Québec « soient dotés de ressources leur permettant d'être le reflet de l'actualité culturelle régionale ».

« Communication et culture, bien qu'étant reliées, doivent rester distinctes », croit pour sa part le Regroupement des télévisions communautaires et locales du Québec, un organisme qui ne favorise pas le transfert du dossier des médias au ministère des Affaires culturelles.

La ville de Mont-Laurier a soutenu quant à elle que « le ministère des Affaires culturelles doit cependant voir l'action municipale comme un « accélérateur » au développement culturel et artistique du Québec et non pas comme une substitution de son rôle. Limité par la capacité de payer de ses citoyens, aucun développement des infrastructures d'accueil à la diffusion de spectacles ne pourra voir le jour sans une intervention « indexée » de l'État en regard à l'indice économique de notre région ».

Aujourd'hui, on entendra les mémoires du Mouvement Québec Français, de l'Association des organismes musicaux du Québec, de la ville de Boucherville, le Congrès juif canadien et les Services communautaires juifs de Montréal, du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, de la ville de Gatineau, du Musée des religions, de la ville de Rouyn-Noranda, du Théâtre du Nouveau Monde, du Playwrights Workshop Montreal et du Conseil régional de la culture de Québec.

◆ Canadiens

nes ou bombes étaient désamorçées sur place pour être détruites plus tard. D'autres, trop dangereuses pour être transportées ou même manipulées, étaient détruites sur place. Un spécialiste liait les bombes entre elles grâce à des fils spéciaux et faisant sauter le tout. Enfin, plusieurs bombes explosaient sous l'effet de l'oxydation et de la chaleur. Ce type d'explosif était le plus difficile à identifier.

Après le déminage, les soldats ont monté des tentes et construit des abris temporaires pour les observateurs. Des panneaux spéciaux étaient déployés autour des sites, marquant ainsi les limites de la zone de sécurité. Au-delà, le désert et ses mines qui dorment sous le sable.

Les équipes de soldats canadiens n'ont guère profité des abris qu'ils construisaient. Après une journée de travail, ils couchaient à la belle étoile ou dans leur camion pour éviter les scorpions et les araignées, particulièrement géantes dans ce coin du monde. « De toute façon, personne ne pouvait coucher dans ces abris après une journée où la température atteignait facilement 60 à 65° C », dit le major Isabelle.

Après avoir terminé l'aménagement d'un poste d'observation, les équipes repartaient très tôt le matin pour dégager d'autres routes et construire d'autres abris.

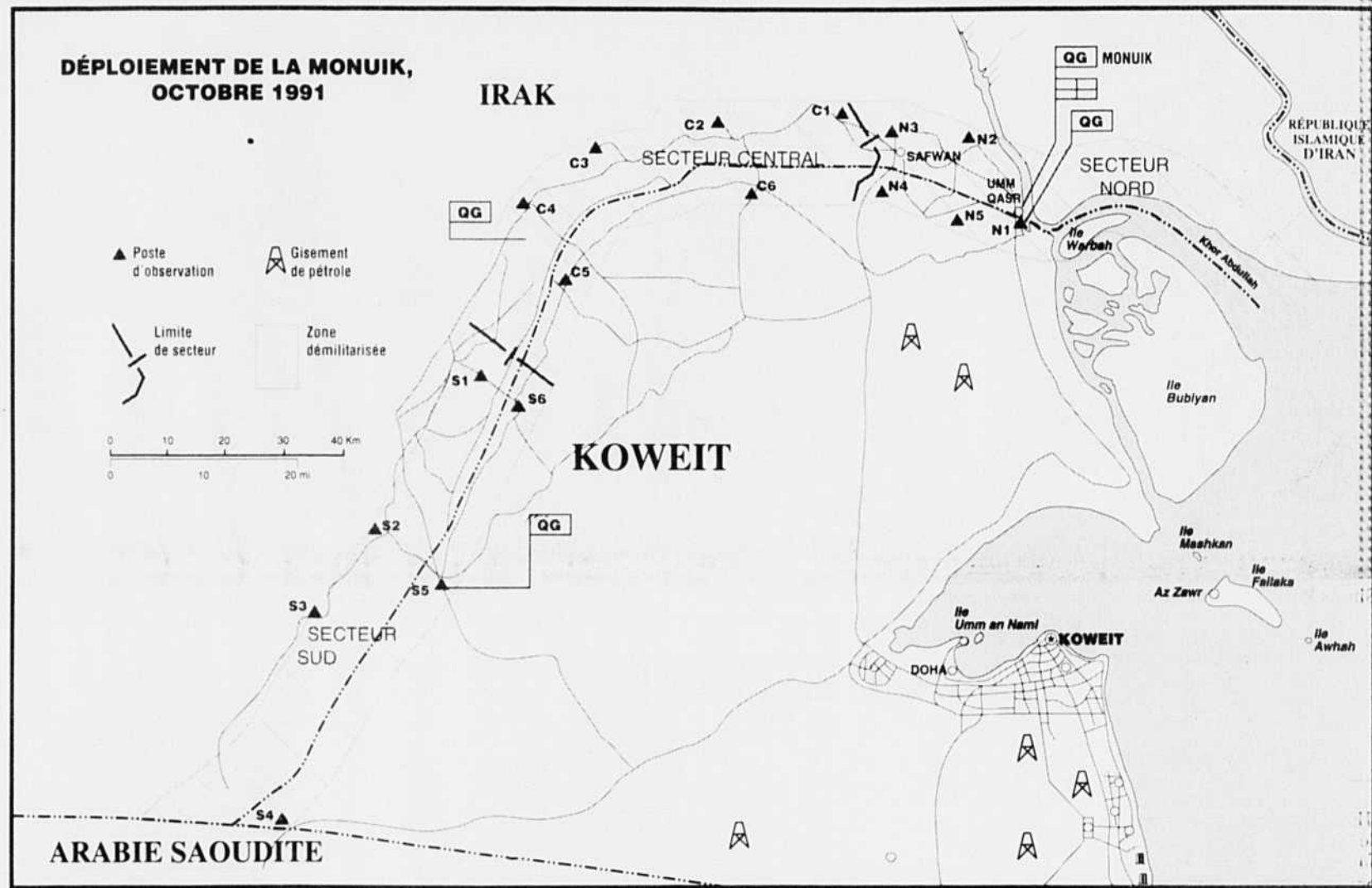
« Pour faciliter la tâche des observateurs des Nations unies, tout un système de panneaux de signalisation a été installé le long des routes qui servent pour la patrouille de la zone déminée », dit le capitaine Roy. Ces panneaux indiquent le kilométrage, la position et les endroits minés. Malheureusement, les Irakiens qui pénètrent dans la zone démontent ces panneaux pour se servir des matériaux. Il faut donc envoyer des soldats pour installer de nouveaux panneaux. C'est une question de vie ou de mort pour ceux qui s'aventurent sur ces routes ».

En quelques mois, les militaires canadiens ont dégagé plus de 1000 kilomètres de pistes de patrouille et détruit plus de 8000 mines et obus non explosés.

À la fin de cet été, les soldats ont coulé les socles de béton sur lesquels ont été installées les nouvelles maisons mobiles climatisées pour les observateurs. Chacun des 18 sites est composé de cinq maisons, d'une cour centrale et d'une clôture de barbelés. L'aire d'atterrissage est située à environ 200 mètres du campement. Entre 20 et 30 observateurs peuvent vivre dans un tel site.

Les militaires canadiens ont aussi reçu la tâche de transformer l'ancien hôpital irakien d'Umm Qasr en un nouveau quartier général pour la MONUIK. Umm Qasr est située dans le sud de l'Irak à la frontière avec le Koweït. Cette ville de 50 000 habitants est un port qui donne sur le Khor Abdullah, une voie d'eau chaudement contestée par les deux pays.

Pour me rendre à Umm Qasr, les Nations unies ont négocié pendant



La zone déminée de part et d'autre de la frontière entre l'Irak et le Koweït est divisée en trois secteurs avec chacun six postes d'observation. Le quartier général de la MONUIK sera bientôt transféré à Umm Qasr, dans le sud de l'Irak.

plusieurs jours avec les autorités irakiennes l'obtention d'un laissez-passer de quelques heures. Trois soldats canadiens m'accompagnaient et nous empruntions la route qui longe le bord de mer et l'île de Bubiyan, une parcelle de territoire que l'Irak revendique depuis longtemps. Arrivés à la frontière, les militaires irakiens ne tentent même pas d'arrêter notre véhicule pour vérifier nos papiers. Ils nous laissent passer en nous saluant.

L'hôpital que les militaires canadiens rénovent n'a guère servi depuis sa construction il y a dix ans. Le bâtiment d'un étage avec sous-sol est ultra-moderne, les pièces spacieuses, mais les équipements médicaux et techniques sont tombés en désuétude faute de réparation.

« Ce sont des Suisses qui ont cons-

truit ce bâtiment et installé les équipements, dit un sergent. Malgré le délabrement de l'hôpital, nous avons réussi à le rénover parce qu'il était bien bâti. J'ai été étonné de voir à quel point les Irakiens n'ont pas entrepris un tel bâtiment. Nous avons trouvé des équipements qui pouvaient fonctionner sur simple pression d'un bouton ».

Les murs de l'hôpital sont tapissés de fresques colorées à la gloire de Saddam Hussein et de son armée. Dans quelques mois, l'administration de la MONUIK sera transférée dans ce bâtiment et seulement quelques pièces seront utilisées comme clinique d'urgence.

Pour retourner à Doha, nous empruntions la route qui mène à Safwan, là où les forces alliées ont obtenu la

reddition de l'armée irakienne. Puis nous prenons l'autoroute qui file vers le sud. En entrant au Koweït, les champs pétroliers du nord brûlent toujours. Nous nous arrêtons pour regarder, mais pas pour longtemps. À peine sommes-nous descendus de la camionnette que nous retournons à nos sièges : une fine pluie de gouttelettes de pétrole tombe sur la région souillant les vêtements et polluant l'air. Tous les feux seront éteints au début novembre.

Dans les entrepôts de Doha, les 60 ingénieurs et 25 techniciens de Valcartier préparent leurs quartiers pour les six prochains mois. Ils arrivent au bon moment. La température baisse chaque jour, l'air est moins pollué, les infrastructures sont en place.

« La vie va être plus facile pour nous, dit le capitaine Nicolas El Daoud, du 5e Régiment du génie de combat. Mais le travail ne manquera pas. »

Le nouveau contingent canadien verra à terminer la rénovation de l'hôpital d'Umm Qasr et à l'aménagement de plusieurs postes d'observation. Les routes devront être entretenues et la destruction d'explosifs sera toujours une préoccupation quotidienne. Enfin, lorsque la Commission de démarcation des Nations unies sur le tracé des frontières entre les deux pays aura terminé ses travaux, ce qui n'est pas pour demain, les arpenteurs du contingent seront appelés à installer les bornes. Les Canadiens sont au Koweït pour longtemps.

CINÉMA

L'émotion nue, nuit et jour

Nuit et jour

Réal : Chantal Akerman.
France/Belgique 1991. (91 min.) V.o. française. Aujourd'hui à l'Outremont, 19 h. Samedi, à l'Élysée, 19 h.

Odile Tremblay

D'UN FILM à l'autre, la Belge Chantal Akerman poursuit sa quête exigeante du sens, de l'essence. Elle refuse de se laisser distraire par une action, par des décors, vise l'émotion nue. Une mission difficile qu'elle accomplit en sacrifiant les détails séducteurs, superflus à travers une oeuvre résolument anti-commerciale. Son dernier-né *Nuit et jour* rappelle celui de Philippe Garrel (*J'entends plus la guitare*, présenté au même festival). Les deux cinéastes partagent un amour pour le cinéma intimiste, les sentiments qui effleurent un visage, les silences, l'immobilité qui soudain craque et montre une fêlure, les mots tenant davantage du rituel que de la véritable communication. Mais là où

Garrel est plus tendre, plus sensuel, Akerman fouille la surface lisse des événements en traquant le moment où les choses soudain basculent. Il y a une dureté dans son regard impitoyable et une pureté dans le net de ses beaux cadrages soignés. Il y a aussi des êtres captés à mi-corps, et des lits, des étreintes, et des rues. Toutes couleurs qui portent l'inimitable signature d'Akerman.

C'est d'amour dont il est question dans *Nuit et jour*. Une passion adolescente qui lie Julie (Guilaine Londez) et Jack (Thomas Langmann). La nuit, il conduit son taxi et elle erre dans les rues de Paris. Le jour, ils font l'amour dans un petit logement un peu sordide. Ils n'ont pas le téléphone, ils ne connaissent personne. Et vogue la lune de miel. Mais voici qu'apparaît Joseph dans la vie de Julie. Il deviendra l'ami de la nuit. La belle menant ses deux liaisons de front, le jour à Jack, la nuit à Joseph. Dort-elle parfois ? On en doute. Pense-t-elle ? On en doute aussi. Mais elle marche et se laisse aimer. Peut-on rendre vraiment

deux hommes heureux ? Non, répond la cinéaste. D'une semaine à l'autre, l'état de grâce s'effrite. Jack se met à souffrir sans comprendre pourquoi. Joseph serre les poings, Julie cherche à colmater les brèches.

Rien de brûlant dans le jeu des comédiens. L'amour, la jalousie, le doute se vivent sans cris, sur le mode du murmure. On dépiste les émotions au coin de l'oeil, dans un geste soudain saccadé qui annonce la rupture. Le degré d'intimité lui, est inscrit dans la posture des corps. Jack et Julie sont toujours enlacés tandis que Joseph et Julie marchent côte à côte. Le second venu n'occupera jamais la première place.

Les personnages sont distancés, souvent presque absents d'eux-mêmes, comme cette Julie traversant la mêlée de son sourire béat. Sans peau, Guilaine Londez se révèle presque irritante de mystère. Est-elle humaine ? On n'en est pas très sûrs, jusqu'à cette scène où, épuisée entre ces nuits et ses jours, elle s'endort, devient quelques instants vulnérable, pour mieux se diviser de

plus belle. Ici, les personnages parlent beaucoup mais se livrent peu. Il faut les décoder en silence. Thomas Langmann rend avec beaucoup de sensibilité un Jack qui s'agite sous la pression d'une menace inconnue. Même si *Nuit et jour* s'étiole parfois, manque de souffle à mi-parcours, la cinéaste rattrape ses acteurs en bout de ligne, les conduit par la main jusqu'au dénouement (trop abrupt). La beauté du film d'Akerman réside dans la musicalité de sa facture. Nuits et jours ponctuent l'action comme des thèmes aux multiples variations. Il y a des leitmotivs lancinants : la marche de Julie la nuit venue et ces taxis qui envahissent le Paris nocturne. La lumière est belle aussi et chaude. Elle caresse les visages, puis se transforme sans crier gare en déchirure. Les décors intérieurs sont feutrés comme des coussins d'intimité. La rue est froide, blanche. Quant au jeu sobre, trop sobre des comédiens, il contribue au caractère inéluctable d'une oeuvre finalement tragique dont même les acteurs n'ont pas la clé.

soirée

CASINO

CENTRE DES FEMMES DE MONTRÉAL

SOIRÉE BÉNÉFICE

La «Soirée Casino», qui sera sans nul doute mémorable, aura lieu dans la salle de bal de l'hôtel Bonaventure Hilton de Montréal.

1 Place Bonaventure, Montréal.

le jeudi 24 octobre 1991.

18h30 Cocktails
19h30 Souper
21h Casino et danse

(Prix de présence)

110 \$ par personne Tenue de ville (taxes incluses)

TPS et Salon du livre

Le Salon montréalais perd 50 exposants

Serge Truffaut

L'IMPOSITION de la TPS a été vertement condamnée par les organisateurs du Salon du livre de Montréal qui estiment que son introduction aura eu pour effet de réduire sensiblement la quantité d'exposants qui participeront à la 14e édition de cet événement qui se tiendra entre les 14 et 19 novembre à la Place Bonaventure.

Président du conseil d'administration du Salon du livre de Montréal, M. Marcel Couture a confié qu'en raison de la TPS le nombre de kiosques va passer de 560 l'an dernier à 510 cette année, soit une diminution de 10 % sur 1990.

Le ton ferme, le verbe impératif, M. Couture a déclaré lors d'une conférence de presse convoquée hier que « nos gouvernements sont en train de nous étouffer. Lentement

mais sûrement, l'édition d'ici commence à suffoquer... Le maintien de la TPS sur le livre, condamne sans aucun doute l'édition québécoise et tous ses artisans à la guillotine ». Pour sa part, M. Jean-Claude Germain, président d'honneur du Salon, a qualifié la TPS « d'obscène ».

Pour pallier au revers de fortune qui frappe aussi bien les libraires que les finances du salon du livre, M. Couture estime que « les gouvernements du Québec et du Canada se doivent de prendre des mesures draconiennes pour ranimer énergiquement toute l'industrie culturelle et en particulier le monde de l'édition ».

Donnant l'exemple, les autorités du Salon ont décidé d'absorber la TPS. Autrement dit, le consommateur, l'amateur qui ira palper les piles de livres qui seront présentées à cette occasion ne payera pas la taxe en question sur le prix d'entrée de 5 \$.

La TPS, mais surtout la morosité qu'elle a communiquée tant chez les libraires que chez les simples amateurs des choses écrites, va opérer une soustraction sur le nombre de visiteurs attendus cette année. Les organisateurs prévoient en effet que 103 000 personnes franchiront les portes d'entrée du salon contre 110 000 l'an dernier.

La TPS mise à part, le président du Salon a indiqué que des liens étroits avaient été établis avec les organisateurs du Salon du livre de Brive. Au cours de la présente semaine, M. Couture et plusieurs auteurs québécois vont se rendre dans cette ville située dans le département de la Corrèze afin de traduire dans les faits la collaboration amorcée. Il est probable qu'à l'occasion de la 15e édition, les confrères français de M. Couture, M. Germain et de Mme Francine Bois, directrice générale, « prêtent » au Salon de Mont-

réal une ou deux expositions littéraires.

Comme ce fut le cas lors des éditions antérieures, le Salon va inviter cette année des personnalités dites de marque. Quelles sont-elles ? Hervé Bazin, Solange Chaput-Rolland, Régine Deforges, Christiane Duchesne, Suzanne Jacob, Jean Lacouture, Danny Laferrière, Emmanuel Locha Mateso, Paul Nizon, Jean Provencher et Esther Rochon.

Côté récompenses, les prix du Grand Public, d'Air Canada, Alvine-Bélisle, de la ministre de l'Enseignement supérieur ainsi que le prix littéraire Canada-Communauté française de Belgique seront décernés entre le 14 et le 19 novembre.

Bien évidemment, tables rondes, émissions littéraires et autres activités seront organisées dans le cadre de ce Salon qui a choisi *Je livre* comme slogan.

TELEVISION / chronique

Les caprices de Morphée

Hugo Léger

DEPUIS qu'il a mis la dernière main à son reportage *Les damnés du sommeil* (*Enjeux*, ce soir, 21 h), le journaliste Bertrand Hall, qui se définit comme un oiseau de nuit, a changé ses habitudes. Il ne se couche pas encore avec les poules, mais s'est décidé à poser des rideaux, « et des épais », à sa chambre, et d'insonoriser la pièce. Mais plus encore que ces trucs pour mieux succomber aux bras de Morphée, Hall s'est intéressé aux conséquences sociales d'un dérèglement du sommeil, de la fameuse horloge biologique. Et vous, téléspectateurs, en serez quitte pour un peu d'insomnie...

« L'être humain a toujours été un animal diurne, conçu pour travailler le jour, dit le reporter. Mais il y a 100 ans, quand Edison a inventé l'ampoule électrique, il a permis au monde de travailler la nuit, de rogner sur ses heures de sommeil. Mais quel'un s'est-il demandé si l'homme était capable de bosser la nuit ? La réponse est non. Notre société, qui s'est permis, pour des raisons de rentabilité et de sécurité, de changer ce qui a été la règle depuis toujours, reste complètement ignorante des fonctions du sommeil, de ce qui régit le tiers de notre vie ». On estime à plus de 100 milliards \$ les coûts sociaux du manque de sommeil : mauvais apprentissage scolaire, absentéisme, catastrophes. Chaque année, aux États-Unis, 40 000 accidents seraient causés par des gens qui s'endorment au volant.

D'entrée de jeu, *Les damnés du sommeil* s'arrête aux métiers à risques, aux simples mortels qui vivent des quarts de travail brisés, et biologiquement affolants. En 1978, le policier Caron pique un somme au volant et entre dans le décor. Il est 2 h de l'après-midi. L'agent a tout fait pour échapper aux horaires alternés jour-nuit-jour. En vain. « On se lève à l'heure des cultivateurs, dit-il à l'écran, pour se coucher plus tard qu'une danseuse à gogo ». Bertrand Hall tourne alors sa caméra vers une profession où la vigilance est vitale : pilote d'avion. Le commandant Guertin, de Air Transat, témoigne des décalages horaires ahurissants. Il n'a jamais eu d'accident d'avion : il est juste entré dans un poteau en sortant de Dorval...

À la raffinerie Shell de Montréal-Est, jour et nuit, des opérateurs se relaient pour assurer le fonctionnement de l'usine. Là encore, des horaires en dents de scie qui transforment les hommes en zombies. « J'ai arrêté la mauvaise pompe. J'ai poussé sur le mauvais bouton, ce n'était pas une erreur bien grave, mais c'est arrivé », dit innocemment un employé. L'occasion est trop belle : le journaliste enchaîne avec les tragédies de Bhopal, de Three Miles Island, de Tchernobyl et de l'Exxon Valdez, qui, pour la plupart, se sont produites la nuit. « Dans certains cas, et même si c'est difficile à prouver, les experts n'hésitent pas à tirer une ligne directe quart de travail-fatigue-erreur ».

Problèmes cognitifs, de somnolence, de mémoire, le sommeil traîne un cortège de maladies : on en a répertorié au moins 58. « L'ensemble de ces maladies touche de 20 à 30 % de la population, prétend Bertrand Hall, et on ne parle même pas des insomnies ». L'une d'elle, la narcolepsie a frappé un homme de Granby, Guy Fournier. L'homme s'endormait partout et à tout moment, et ses rêves, immédiats, apparaissaient affreusement réels. Un vrai cauchemar. Il a perdu son commerce, son emploi, ses économies, sa famille. On l'a enfermé deux mois en institution psychiatrique. En route, vous apprendrez aussi que le ronfleur subit entre 200 et 700 arrêts respiratoires par nuit et que le bruxisme est la maladie de celui qui grince des dents.

« Le sommeil a toujours été l'enfant pauvre de la médecine, dira le docteur Jacques Montplaisir de la Clinique du sommeil de Sacré-Coeur. Du fait que les médecins examinent toujours leurs patients à l'état de veille ». Si la Sleep Disorder Society, une organisation mondiale, compte aujourd'hui plus de 2500 membres et multiplie les congrès, on navigue

toujours en plein mystère circadien.

À ces problèmes, les médecins ont souvent une solution toute faite, toute ronde : les somnifères « dépendogènes » et inefficaces après un certain laps de temps. Au Canada, la pilule pour dormir représente un marché de 63 million \$. Le problème est tel que l'halcion, un puissant calmant, a été interdit en Angleterre et le Canada songe à enboîter le pas. Mais quatre fois sur cinq, la journaliste Alexandra Szacka, prétendant l'insomnie, est sortie du cabinet du médecin avec une ordonnance de tranquillisants. Un seul a procédé à un examen physique.

Mais entre la petite pilule pour dormir et le traitement de pointe, y a-t-il d'autres pistes ? La lumière, répondent en chœur plusieurs spécialistes. Charles Seizler du Laboratoire du sommeil de Boston déclare qu'elle est « le plus puissant stimulus découvert pour réajuster l'horloge interne. Des lumières plus brillantes peuvent envoyer un signal au cerveau qui comprend alors que c'est le jour ». La température trop élevée, le trop grand confort, « il faut redessiner le lieu de travail pour le jour comme pour la nuit », enchaîne un spécialiste de l'Institut circadien de Boston.

Assis dans la salle de visionnement, Bertrand Hall a l'air un peu vanné. Les dernières semaines ont été épuisantes : de son voyage au bout de la nuit, il a ramené plus de 20 heures de bobines, et des poches sous les yeux. Mais son reportage, lui, devrait vous tenir bien réveillé.

DIMANCHE SOIR dernier, au Gala Excellence de *La Presse*, comme à chaque année, c'était la soirée des témoignages en cascades, des remerciements, comme les sacs de plastique, à ne plus savoir où les mettre, dans le tiroir ou au frigo, de l'humilité, fausse ou vraie, des valeurs sûres. C'était le gala des cheveux gris, des noeuds papillon (à l'exception d'Hubert Reeves, ce merveilleux clochard céleste, qui avait laissé sa chemise entrouverte). Avec son sens du *timing* et de la réplique, longtemps cultivé sur les planches du Théâtre des Variétés, Gilles Latulippe s'est étonnement bien acquitté de son rôle, secondé par une Suzanne Lapointe qui s'en tenait à son texte comme un cheval enligné l'écurie. Dans l'ensemble, trop d'invités décoratifs qui faisaient deux petites phrases puis s'en allaient, trop de conservations inachevées qui débouchaient sur un hommage-minute, comme le steak du même nom. Pour tout dire, trop de crème sur le gâteau. Et en plus nous n'avons pas bien vu les gagnants recevoir leurs prix, pas plus qu'on ne les a entendus. Deux heures durant, on s'est donc bombardé le torse, mais pas trop quand même, de peur d'envoyer son tuc chez le couturier. Le moulin à superlatifs déplaçait beaucoup d'air et la brise, parfois, me relevait la crête de l'excellence. Très heureux tout de même pour la personnalité de l'année, Jean Vanier.

NOS CHOIX TÉLÉ

Ex Libris

Sous le thème *Le vice et la vertu*, Patrick Poivre d'Arvor se paie un coup d'envoi salé : les *Mémoires d'une fouetteuse* d'une certaine Faty, *La vieille qui marchait dans la mer* de Frédéric Dard et *Les filles du Calvaire* de Pierre Combescot. On entend d'ici les soupirs.

(TV5, 21 h)

☆☆☆

La quatrième dimension

Inspiré d'une célèbre série des années 60 (*Twilight Zone*), ce film nage en plein fantastique, mais un fantasme près de la vie quotidienne. Mais, comme dans tout film à sketches, certaines histoires sont plus réussies que d'autres.

(Radio-Canada, 0 h 05)

— Hugo Léger



Simon Webb et Susinn McFarlen dans *The Grocer's Wife*.

L'eunuque canadien

Nathalie Petrowski

J'E NE SAIS pas de quel mal souffre le Canadien anglais moyen mais s'il faut se fier aux films qui se font présentement sur lui, j'en viens à l'inévitable conclusion que l'homme canadien, celui que l'on disait errant, sans racine et sans identité, est devenu avec les années et l'émergence d'un certain cinéma d'auteur, l'incarnation par excellence de l'eunuque moderne. J'en ai pour preuve trois films canadiens qui ont été réalisés à peu en même temps et qui mettent tous en scène le même personnage paumé, à savoir le mâle blanc et caucasien, âgé entre 20 et 30 ans, personnage aussi mou qu'émasculé qui nourrit une peur panique des femmes, qui n'a jamais eu la moindre relation sexuelle, ni relation tout court, le grand dadaï épais qui vit dans l'ombre de sa mère et qui dans le meilleur des cas finit par perdre son humiliante virginité et dans le pire, par se joindre au clan des psychopathes anonymes.

Cet eunuque a fait son apparition dans le premier film canadien de Yves Simoneau intitulé *Perfectly normal*. Il a récidivé dans *Highway 61*, le film de John McDonald qui a inauguré le Festival du Nouveau cinéma. Et il revient une fois de plus dans *The Grocer's wife*, un film de John Pozer, présenté ce soir au Parallèle à 23 h et dimanche à 18 h à la

Cinéma-thèque, film qui a valu à son réalisateur une mention spéciale au Festival de Toronto ainsi qu'un chèque de 25 000 \$ de la part d'Atom Egoyan.

Des trois films *The Grocer's wife* est sans contredit le plus étrange ne serait-ce que parce qu'il a été réalisé avec des bouts de chandelle et qu'à force de manquer de moyens, le réalisateur John Pozer, un transfuge de Vancouver qui vit actuellement à Montréal, a fini par se trouver un style, sinon maladroit, au moins original. Au centre de cette histoire insolite campée dans une petite ville industrielle canadienne à côté de laquelle même le fin fond du Nebraska serait plus excitant, s'élève une immense cheminée (serait-ce un symbole phallique déguisé) qui crache son horrible fumée et empoisonne la population dont tous les habitants sans exception ont la mauvaise habitude de fumer comme des condamnés.

Dans cet univers aussi agréable qu'un asile psychiatrique, Tim, l'eunuque de service, vit avec sa mère, la reine des chipies et une sorte de Joan Collins de bas étage qui terrorise son pauvre fils et le tient dans un état d'infantilisme avancé. Deux autres femmes viendront compléter le tableau : la femme du dépanneur, une toutoune tellurique qui fait du rentre-dedans à Tim et une stripteaseuse sans gêne qui vient s'installer

FESTIVAL DU NOUVEAU CINEMA ET DE LA VIDEO MONTREAL

chez Tim pendant que sa mère qui a respiré trop de fumée, crève à l'hôpital. Plus noir que ça, tu meures... de préférence dans un incinérateur.

La critique canadienne anglaise a déjà dit de ce film qu'il était foncièrement dangereux. Elle avait raison. Les bons sentiments ici n'existent pas. Tout dans cette comédie noire n'est que frustration, haine, hargne et ressentiments. Même Tim, le pauvre eunuque qui n'oserait pas faire de l'oeil à une mouche, nourrit de sombres plans de vengeance à l'endroit de la stripteaseuse qui se prend pour sa mère, couche dans le lit de cette dernière et finit par devenir sa copie conforme. À la fin de tout, quand maman sera morte et ses cendres dispersées, quand la striptea-

seuse sera partie avec un vieux cowboy sirupeux, quand le dépanneur aura vendu son commerce pour ouvrir un club de danseuses nues, Tim ne pourra plus rien contre la femme du dépanneur qui resserrera autour de lui sa toile d'araignée, trempée dans le miel de sa lubricité.

Alors que les eunuques de *Perfectly normal* et de *Highway 61* retrouvent en bout de piste un semblant de virilité, Tim lui ne retrouve rien sinon une impuissance fondamentale qui le fait regarder l'immense cheminée et y voir sa condamnation. John Pozer aura beau dire qu'il a imaginé une histoire d'amour existentielle vue de l'intérieur d'un nuage de fumée, il y a beaucoup trop de fumée, donc de pollution dans l'âme de ses personnages pour que l'amour ait la moindre chance de s'élever au-dessus des cendres du passé.

De quel mal souffre l'eunuque moyen, je ne saurais le dire mais si je me fie aux conclusions de John Pozer, je crois comprendre qu'il n'y a pas d'issue, pas de porte de sortie. Malheureusement pour la santé mentale nationale, les eunuques canadiens deviendront des hommes quand les poules auront des dents et que les cheminées industrielles cracheront de l'encens. En attendant, il faudra accepter l'idée qu'on a les eunuques qu'on mérite et les hommes politiques qu'il faut pour les gouverner.

Deux visions du corps

Trois spectacles de la compagnie Momix à la PdA

Mathieu Albert

LES DANSEURS occupent la scène comme s'ils débarquaient d'une autre planète. Leur corps est frappé d'anomalie, leurs membres font pousser des excroissances soudaines, leur silhouette ne décrit plus les contours habituels de la forme humaine. Ils sont là, cinq en tout, à prendre un malin plaisir à semer le doute dans nos esprits, et à se muer en plastique protéiforme pour déjouer nos idées préconçues et refaire le découpage corporel à l'image d'une matière imprévisible et aléatoire.

Dans l'univers de la compagnie Momix (qui est installée au Connec-ticut), le subterfuge impose sa loi sur la réalité; le faux sur le vrai. La danse n'y est pas conçue comme une organisation du mouvement dans l'espace mais comme une forme de dérapage au coeur de l'onirisme et

de la fantasmagorie joyeusement hallucinée : « Je ne crée pas mes pièces selon les procédures habituellement admises, dit Moses Pendleton, le directeur et fondateur de la compagnie en 1980, je crée plutôt mes pièces comme des tableaux, une succession d'images mouvantes. Mes idées sont d'abord et avant tout formelles; je cherche à placer le corps à l'intérieur d'un dispositif visuel qui pourra en renouveler la perception chez le spectateur, et augmenter le registre des possibilités techniques chez l'interprète. Je souhaite que le corps devienne autre chose que lui-même ».

Résultat : des créatures difformes, saugrenues, pittoresques, tombées sur la scène comme si elles provenaient d'un au-delà. Après 21 ans de chorégraphie, Moses Pendleton (qui fut également l'un des fondateurs de Pilobolus au début des années 70) s'est imposé comme l'un des

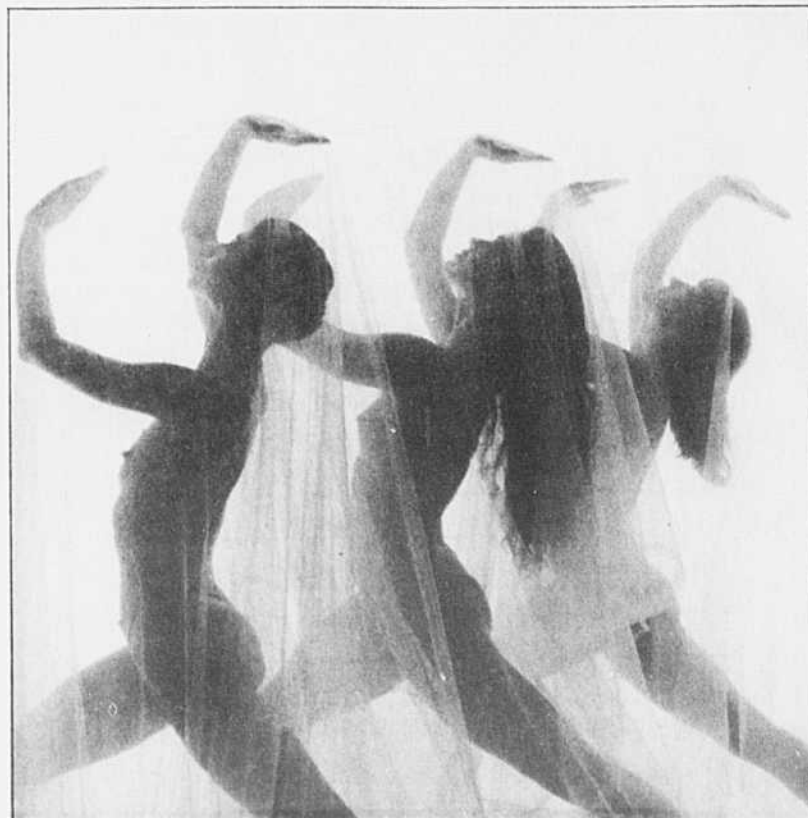
champions dans l'art d'actionner les leviers du féérique et du bizzaroïde. Ses oeuvres, qui sont exemptes de toute prétention métaphysique ou militante, réussissent à synthétiser la fréquence du cocasse, et à faire vivre un peuple toujours crédible dans son extravagance, et sympathique dans sa façon de faire naître l'émotion au détour d'un artifice technique.

Pour son passage à Montréal, au Théâtre Maisonneuve, à compter de ce soir jusqu'à vendredi, Momix présente la toute dernière création de Moses Pendleton, dont la première a eu lieu à Toronto le 10 octobre dernier. Une oeuvre qui met côte à côte deux visions du corps via le croisement de deux cultures, ainsi que deux façons d'en concevoir sa relation avec l'esprit : « Il y a l'Orient, dit-il, qui présente le corps d'une façon spirituelle et festive, et l'Occident, qui est plus répressif et disci-

pliné ».

La pièce, qui porte le titre de *Pas-sion*, veut également faire écho à la religion, ainsi qu'à la diversité des formes à travers lesquelles celle-ci peut s'exprimer : « La chorégraphie est émaillée par divers symboles qui peuvent suggérer les différentes représentations du Christ adoptées par les religions, explique-t-il. Même si le langage que j'utilise laisse constamment planer une ambiguïté, je crois qu'il est possible de lire, à travers le jeu de l'imagerie, une évocation du phénomène de la croyance, et de la place que le corps occupe à l'intérieur de celui-ci ».

La musique, pour sa part, constituée par la trame sonore du film *La dernière tentation du Christ* composée par Peter Gabriel se veut un prolongement auditif de l'esprit communiqué à l'ensemble de la pièce : « Un État que je veux proche du rêve », dit le chorégraphe.



La compagnie Momix à la salle Maisonneuve jusqu'à vendredi.

FAMOUS PLAYERS

INFO-FILM
866-0111

G
PARENTS
SOME MATERIAL MAY BE INAPPROPRIATE FOR CHILDREN UNDER 16

"UN GRAND FILM!"
INTENSEMENT
EXHAUSTING & POWERFUL

"BRAVO!"
TOUCHANT ET
IRRÉSISTIBLE

ARMANDO TESTA
"THEM ACHTUNG"

**VOYAGE
VERS L'ESPOIR**

LAURENT
KATZENBERGER

LE DEVOIR *de* **ARMANDO TESTA** *avec* **LAURENT KATZENBERGER**

LE PARISIEN

12 15 2 30 4 45 7 00 9 20

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Robe noire* 12 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20 — *L'assassin qui hantait le trombone* 13 h 30, 16 h 15, 19 h 35, 21 h 20 — *Barton Fink* 13 h 10, 15 h 40, 19 h 10, 21 h 40 — *Madame Bovary* 12 h 30, 15 h 35, 18 h 30, 21 h 25 — *Robins des Bois* 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30 — *Des pilotes en l'air* 12 h 50, 15 h, 17 h 05, 19 h 20, 21 h — *La championne* 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 35 — *La lin de Freddy* 13 h, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50

LE PARIS: (694-0891) — *Danger public* 19 h, 21 h — *Demouillele sauvage* 19 h 15 — *Shout* 21 h 15 — *Il danse avec les loups* 19 h 45

PLACE QUEBEC: 1 (525-4524) — *Thelma et Louise* ven à mar. 9 h — *Ricochet* ven à mar. 6 h 30 11: *L'agent fait l'arcebut* ven à mar. 7 h 15, 9 h 15

STE-FLOY: 1 (656-0592) — *Frankie and Johnny* 6 h 50, 9 h 15 2: *Fisher King* 6 h 20, 9 h 3: *Other People's Money* 7 h 15, 9 h 25.

FAUBOURG ST-CATHERINE 1: (849-3456)—*Black Robe* 1 h, 30 min, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30; 2: *Homicide* 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15; 3: *The Commitments* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 20; 4: *Delicatessen* 1 h 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—*Le Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo de Montréal* (17 au 27 oct.)

GREENFIELD 1: (671-6129)—*Frankie and Johnny* 6 h 30, 9 h 05; 2: *Trompée* 7 h, 9 h 15; 3: *Deceived* 7 h 15, 9 h 30

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal—Caroline Harvey, les 24-25-26 oct.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)—Scène ouverte, chansons, le 23 oct à 21h.

BISTRO 4: 4040 St-Laurent, Montréal (844-6246)—Tous les mercredis, Place aux Poètes, animatrice Jacqueline Saint-Denis, invités: Yvon Boulianne et Monique Dussault, le 23 oct à 21h.

BOÎTE À CHANSONS LE PIERROT: 114 est St-Paul, Montréal—François Delsie, Michel Sadler, humoristes, et Gilbert Lauro, le 23 oct à 20h.

BOZO BISTRO-BAR: 6121 rue Morin, Val-Morin (819-322-2454)—Odette Colombe et Rock-Gingras, du mer. au sam.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)—
• Année est morte • de René-Daniel Dubois, m. en s.
Jean-Marie Lelièvre, du 6 nov. au 21 déc.

ouest Sherbrooke, Montréal (873-1243) : Où André Laberge touchera les orgues de la chapelle du Grand Séminaire, le 4 oct à 20h, au bénéfice de la construction de l'Eglise Abbatiale de St-Benoit du Lac.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: Salle Denise Pelletier, 4351 St-Sas-Catherine, Montréal (253-8974) - Le Théâtre La Ronde présente « La contrebasse » de Patrick Suskind, m en s. Pierre Moreau, du 26 sept. au 26 oct à 20h.

LE P'TIT BAR: 3451 St-Denis, Montréal (281-9124) - Didier Dumouchet, chansons, accordéon-musette, les lundis à 21h.

POLYVALENTE ANDRÉ-PRÉVOST: 535 boul. Filion, St-Jérôme (282-9362) - Les Grands Explorateurs présentent Les Derniers Seigneurs de l'Indus, avec Patrick Moreau, le 23 oct. à 20h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) - Le Théâtre de la Manufacture présente « Le scapel du diable » de

sam 16h 30 et 21h

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112) — Les Feux de la danse Banque Royale, Mo'xix, chorégraphie de Moses Pendleton, du 22 au 26 oct à 20h.

THÉÂTRE DE MARIONNETTES LE BIS-CUIT: 21h, 21st quai St-Paul, Vieux-Montréal (453-7306) — Elephantissimo + texte et m. en s. Benoit Dubois, à compter du 13 juillet, les sam. et dim. à 15h, réservations sur semaine pour groupes.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84^{ou} St-Catherine, Montréal (861-0563) — L'Opéra de Quat'Sous, de Bertolt Brecht, m. en s. René Richard Cyr, du 19 nov. au 14 déc., mar. au ven à 20h, sam. 16h et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — Lettres d'amour, de A.R. Gurney, traduction et adaptation de Jean Leclerc, m. en s. Michele Magny, du 1er oct au 3 nov., mar. au ven à 20h, sam. 16h et 21h, dim. 15h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559
Papineau, Montréal (523-2246)— Le Théâtre de la
Manufacture présente • Le scalpel du diable • de
Jean-François Caron, mise en scène Claude Boissant du

SÉRIE TOPAZE

LE QUATUOR QUÉBEC

Programme:

HERINI, quatuor en duo majeur, op. 52, no 1
N, quatuor en ré majeur, "l'Alouette", op. 64, no 5
MS, quatuor en la mineur, op. 51, no 2

mercredi 23 octobre: 20 heures

ÉGLISE ERSKINE AND AMERICAN
(angle rue Sherbrooke ouest et ave du Musée)
Annoncement: Édifice Standard Life, entrée de la Montagne

55\$ (étudiant 8\$)
ica, 3450 Saint-Urbain, 845-0532
Articulée, 4378 Papineau, 524-4526
Musique, 5054 ave du Parc, 495-99297

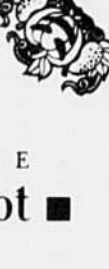
Une Coproduction

 SRC
CIFI 114 STEREO 100.7



CHAMPAGNE

■ Veuve Clicquot ■





ROCK · DÉTENTE

LE DEVOIR

**VOUS INVITENT
À FÊTER
L'HALLOWEEN
AU
CHAMPAGNE
AU
RITZ-
CARLTON**



**INSCRIVEZ-
VOUS AUX
COPAINS
D'ABORD
À GAGNER:
3 GROUPES DE
4 COPAINS
PASSERONT
UNE SOIRÉE
ENSORCELLANTE...
LE SOIR DU 31
OCTOBRE.
COCKTAIL ENDIABLE À
LA VEUVE CLIQUOT.
SOUPER ARROSÉ DE
CHAMPAGNE AU CAFÉ DE
PARIS DU RITZ-CARLTON
ET, À COMPTER DE 22h00,
AU BAR LE GRAND PRIX
ON SE TRANSFORME EN
LOUP-GAROU... EN
COMPAGNIE DU FANTÔME
DE LA VEUVE CLIQUOT!**

Complétez le coupon ci-après ou ajoutez-y une carte d'affaires

NOM _____ AGE _____

ADRESSE _____ VILLE _____

TÉL.: BUR. _____ RÉS. _____

Nom de 3 personnes avec lesquelles vous aimeriez vivre cette soirée.

1. _____

2. _____

3. _____

Postez le tout à F'HALLOWEEN AU RITZ-CARLTON
CITÉ ROCK DÉTENTE
1184, rue Ste-Catherine ouest H3B 1K1 ou par fax.: 393-9185
Les tirages se feront à 7h12 les 28, 29 et 30.
Vous aurez 107 minutes pour rappeler au 866-3711.




**MARDI
à 4,00\$**

CAMÉRA D'OR ■ PRIX DU PUBLIC

CANNES 1991

Toto Le Héros

UN FILM DE
JACO VAN DORMAEL

MICHEL BOUQUET • MIREILLE PERRIER • JO DE BACKER

CINÉMA Festival

35 RUE MILTON 849 7277

Semaine : 7h30 - 9h30
Dim. : 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30

USA CENERA



MUSIQUE CLASSIQUE



CE SOIR, MERCREDI 23 OCTOBRE
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE À 22:00

- concerto pour violon no 1 (Haydn)
- concerto pour violon op. 64 (Mendelssohn)
- nocturne no 4 (Field)

DEMAIN SOIR, 22:00

- symphonie no 40 (Mozart)
- Fantaisie pour un gentilhomme (Rodrigo)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

La télévision du mercredi soir en un clin d'œil													
	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	17h30 / Ce soir	Détecteurs de mensonges	Marilyn	Le grand remous	Comment ça va	Enjeux		Le Téléjournal Le Point/météo/sport		Studio libre		Cinéma
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	The Golden Girls	Baseball / Série mondiale						News	Scene of the Crime	
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy !	Wheel of Fortune	Unsolved Mysteries	Cinéma : <i>Danielle Steel's Daddy</i> —Am. 91 Avec Patrick Duffy et Lynda Carter				News	The Tonight Show	
6	CBMT (CBC) Montréal	News	News	CBC News- magazine	The Wonder Years	Race for the Bomb	The Nature of Things		The National The Journal		News	Newhart	Welcome Back...
10	CFTM (TVA) Montréal	Le TVA éd. 18 hrs	Jeopardy	L'heure juste	Hockey / Nordiques vs Canadien				22h15/L'après-match		Le TVA réseau	Les sports	Des mots pour le dire
12	CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Dinosaurs	Baseball / Série mondiale					News		The Arsenio Hall Show
15	TV5 (Télé Francophones)	Feu vert	Des chiffres et des lettres	Le journal de A2	Vision 5	À la recherche du temps futur	Euro 3	Ex Libris	Montagne (22h15)	22h40/La santé d'abord		23h40/Objectif médecine	
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe- Partout	Téléservice		Fou de la pub	Consommation	Visa santé		Omni science	Téléservice		La période de questions	
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax : L'InfoPlus	Vidéoplus : VJ : Claude Rajotte		Musique vidéo	Rock en bulle	Transit					
22	WVNY (ABC) Burlington	News		Star Trek : The Next Generation	Dinosaurs	The Wonder Years	Doogie Howser, md	Sibs	Anything but love	Good & Evil	News	Nightline	Commercial Program
26	Much Music	19 h / Muchwest		Limit Up	Sneak Previews		Vidéoclips	Daily R.S.V.P.	Spotlight / Bob Seger	Power 30			
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business	Travel Magazine	Scientific American Frontiers	Call the Governor		Moyers / Circle of Recovery		Cinéma : <i>Scarface</i> —Am. 32 Avec Paul Muni et Ann Dvorak		
35	4-SAÏSONS Montréal	La route chanceuse	Coup de foudre	24 / 24	S.O.S. con- sommation	Cinéma : <i>La dame en question</i> —Am. 88 Avec Katharine Hepburn et Karen Austin			Le Grand Journal	Sports Plus	Cinéma : <i>L'enfer mécanique</i> —Am. 77 Avec James Brolin et Kathleen Lloyd		
57	WCPE (PBS)	17 h/Children Programs	The Nightly Business ...	The MacNeil-Lehrer Newshour		Election 91 : The Plattsburgh Mayoral Debate	Porterhouse Blue				Emeralde Farm	Butterflies	Yes, Prime Minister

SCIENCE

EN BREF...

De l'espoir pour les diabétiques

(B.L.) — IL SERA peut-être possible d'effectuer des transplantations pancréatiques non dans le pancréas mais dans l'intestin. C'est ce que laisse présager la mise en évidence d'îlots pancréatiques connus sous le nom d'îlots de Langerhans chez le rat dans la paroi du duodénum soit le segment initial de l'intestin grêle. Cette découverte est l'oeuvre de M. Moïse Bendayan, professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Elle est brièvement relatée dans la revue *Médecine Sciences* (volume 7, numéro 7, septembre 1991).

On cherche en vain depuis des années à réussir des greffes de pancréas ou encore de tissus ou de cellules pancréatiques pour traiter les diabétiques. Ceux-ci compensent leur déficience en insuline par des moyens externes (injections, absorptions transcutanées). Ce sont des amas cellulaires (les îlots de Langerhans) situés dans le pancréas qui sécrètent l'insuline, substance qui a notamment pour fonction vitale de réduire la présence du glucose dans le sang. La présence d'îlots identiques dans la paroi intestinale laisserait supposer que des transplantations de cellules pancréatiques y seraient plus facilement acceptées. Ceci n'est pas encore démontré.

Pour le moment, il semble certain que les techniques de microscopie optique et électronique ont permis à M. Bendayan et à son stagiaire I.S. Park de décrire des amas dont « la composition et l'organisation cellulaires sont en tous points identiques à ceux du pancréas ».

Dans le même numéro de la revue, un intéressant dossier de Pascale Briand et Axel Khan sur les perspectives et les limites des thérapies géniques; en d'autres termes sur les indications thérapeutiques de l'ADN

Flatulences de dinosaures

(AFP) — LES FLATULENCES des dinosaures qui peuplaient la planète voici plusieurs millions d'années, ont pu contribuer au réchauffement de la planète, en raison de la présence de méthane dans leurs gaz, selon une étude présentée mardi lors de la réunion annuelle de la Société géologique d'Amérique. Des chercheurs ont détecté la présence de méthane dans les excréments fossilisés de dinosaures. Le méthane est un gaz à « effet de serre », qui capte la chaleur du soleil, et peut, dans une certaine mesure, contribuer sur terre au maintien d'une certaine chaleur. Le méthane résultait de la digestion des herbes dont se nourrissaient les dinosaures, a ajouté le biochimiste Simon Brassell, de l'université d'Indiana, co-auteur de l'étude.

« Il est concevable que le méthane des dinosaures ait apporté une petite contribution à l'effet de serre », a estimé de son côté le géochimiste de l'université d'Etat de Pennsylvanie.

Si elles sont retenues, les conclusions de l'étude s'appliqueront au bétail herbivore actuel, et les moutons et vaches seraient alors considérés comme partiellement responsables du réchauffement de la terre.

Les jours de la radio AM et FM sont comptés

L'avènement de la radio numérique ne dépend plus que de la disponibilité d'une fréquence

Bernard Lévy

DANS QUELQUES mois, en février 1992, la délégation canadienne des radiodiffuseurs demandera aux membres de la World Administrative Radio Conference, WARC-92 ou Conférence de l'administration mondiale de la radio qui siégera en Espagne, d'autoriser les radiodiffuseurs du Canada à émettre sur la bande de fréquence comprise entre 1,4 et 1,5 GHz.

Cette bande large permettrait de développer, dans des conditions idéales, la radiodiffusion numérique par transmission terrestre et par satellite non seulement au Canada mais encore aux États-Unis et au Mexique par découpage des zones d'émission. Tout serait simple si cette fréquence n'était pas déjà occupée par l'armée américaine qui s'en sert notamment pour téléguider ses missiles « Patriots ». Des objections de nature commerciale provenant d'exploitants de station de radio décidés à tirer profit quelques années encore de la modulation d'amplitude et de la modulation de fréquence viendront certainement aussi brouiller l'opération de conversion au numérique, technologie précisément destinée à épurer les ondes sonores de parasites et d'interférences. Quoi qu'il en soit, il semble que les jours de la radio AM et FM soient comptés.

Si l'on interprète logiquement la demande que s'apprêtent à adresser conjointement à la WARC-92 la Société Radio-Canada, l'Association canadienne des radiodiffuseurs, le Ministère des communications du Canada et le Centre de recherche en communication du Canada, on en déduit que l'adoption de la nouvelle technologie de radiodiffusion numérique ne dépend plus que de la disponibilité d'une fréquence de diffusion. Le rapport technique faisant état des tests auxquels on a soumis les équipements qui permettent la diffusion radio codée, ainsi que des essais conduits auprès d'audiophiles (ingénieurs du son, mélomanes) et de non-audiophiles concluent sur une note enthousiaste à « la faisabilité et au grand avenir de la radio numérique au Canada ».

Le confort numérique

« La technologie numérique, estime M. François Conway, ingénieur principal du Service de la transmission et de la distribution de Radio-Canada, va bouleverser la radio aussi profondément que l'invention du transistor, en 1947. » Il admet toutefois qu'une période d'adaptation qu'il évalue à une dizaine d'années, sera nécessaire. Car la révolution numérique — car c'en est une de plus — forcera les auditeurs à acquérir de nouveaux postes récepteurs. Il est probable qu'au cours des deux prochaines décennies, on commercialisera des appareils qui capteront à la fois les émissions diffusées en AM, en FM et en numérique.

Toutes celles et tous ceux qui ont goûté à son numérique sont unanimes: sa qualité paraît indiscutablement meilleure que celle transmise par les fréquences actuelles. Au Canada, les expériences que se sont déroulées à Vancouver, à Toronto, à Ottawa et à Montréal entre les mois de mai 1990 et mai 1991 témoignent avec éloquence du succès du pro-



MM. Sawyer et Conway à bord du véhicule de test de la radio numérique.

céder numérique: pas un seul commentaire défavorable. Mieux: des experts se sont avérés incapables de faire la différence entre le son tiré d'un disque compact à partir d'un lecteur laser et celui transmis par la voie des ondes numérisées; certains audiophiles ont même exprimé une légère préférence pour l'écoute radio! S'ils savaient qu'on ne leur avait diffusé que 15 % seulement du spectre sonore... Ils n'en croiraient pas leurs oreilles! Et pourtant...

Puissance de la sourde oreille

C'est justement en tirant parti des limites physiologiques de l'appareil auditif humain que des ingénieurs français, allemands et hollandais sont parvenus à mettre au point le système MUSICAM (Masking-pattern Universal Sub-band Integrated Coding And Multiplexing) qui permet d'éliminer les parties inaudibles des messages sonores. Heureusement parce qu'il aurait été impossible de numériser la totalité de chaque onde acoustique. Qu'on y songe: une seconde de musique constitue un message composé de 768 000 éléments binaires (des bits). Il faut bien comprendre ici le principe de la technologie numérique: l'onde qui transporte le message est décomposée en un message codé en langage binaire (formé exclusivement de 0 et de 1) qui véhicule ainsi l'information qu'un émetteur transmet à ses récepteurs: Ceux-ci décodent le

message même s'il parvient avec des distorsions et reconstitue le signal initial. Hélas le flot d'information est trop important pour être traité adéquatement.

Alors, M. Yves-François Dehery, chercheur au Centre commun d'études de télédiffusion et télécommunication (CCETT) de Rennes, en France, a eu l'idée d'exploiter la faiblesse de l'oreille humaine qui ne perçoit qu'une partie des sons par suite de phénomènes de persistance auditive (impossible de distinguer deux sons trop rapprochés) ou de masquage (un son plus fort rend imperceptible un son simultané plus faible). Avec l'aide de physiologistes, le chercheur français est parvenu à construire une courbe de masquage qui établit les registres d'intensités sonores en fonction des fréquences audibles. Ainsi dans la diffusion radiophonique numérisée pouvait-on éliminer des messages les fréquences non audibles. Le chercheur a eu alors l'extraordinaire surprise de découvrir qu'il pouvait soustraire 85 % de l'information codée. Avec ses collègues il a mis au point un compresseur baptisé aujourd'hui MUSICAM qui ramène de 768 000 bits à 128 000 bits (soit six fois moins) le flot des messages audio tout en préservant une qualité de son comparable à celle émise par un disque compact. Ce système a été testé en France, dans divers pays d'Europe puis, l'an dernier, au Canada ne s'attirant que des éloges. Outre Atlantique, son implantation est commencée.

La radio-ordinateur

Les avantages sur toutes les autres formes de réception radio sont « à n'en pas croire ses oreilles »: son de qualité laser, sans interférence ni parasites. Les programmes des différentes stations de radio peuvent être partagés sur une même bande de fréquence. M. Conway, de Radio-Canada, note que cette particularité ne plaît pas à tous les radiodiffuseurs: les plus importants se trouvant soudainement sur un pied d'égalité avec les plus petits et contraints de partager (la puissance n'ayant plus d'importance) un territoire strictement identique. Les règles du jeu, imposant la séparation très nette des fréquences de la FM et de la AM à cause des interférences, ne s'imposent plus avec la radio numérique où, au contraire, l'enchevêtrement et la redondance des fréquences garantissent la fidélité des messages. En effet, chaque message contient un mot de passe qui sert de signal de reconnaissance à un décodeur placé dans chaque poste de radio. Ce même décodeur agence correctement toutes les parties des messages diffusés. On comprend qu'il ne soit pas très grave qu'une onde soit perturbée puisque presque instantanément (1/48 000 de seconde plus tard) le décodeur prélèvera l'information manquante dans l'onde qui suivra.

Au Canada, les experts se sont vite rendus compte de l'intérêt que représente l'introduction de la technologie

numérique pour la radiodiffusion. Il sera, par exemple, possible d'augmenter le nombre de stations de radio et d'accroître le nombre de programmes spécialisés (météo, bourses, etc.). En voiture, on pourra synchrotoniser certaines chaînes nationales sans avoir à perpétuellement ajuster son appareil radio. La téléphonie cellulaire sera plus facilement exploitable à l'échelle du pays. Ils ont opté pour une forme de transmission à la fois par voie de terre et par satellite ce qui suppose l'usage d'une large bande de fréquence. Idéalement comprise entre 1,4 et 1,5 GHz.

On peut déjà deviner quelques-uns des prolongements que connaîtra la radio numérique. Dans la mesure où 85 % de la trame sonore est inutile, les disques compacts vont pouvoir multiplier par six fois leur capacité et donc leur durée. Puisque le son que recevront les récepteurs radio sera numérique, rien n'empêchera de les transformer en ordinateur (à moins que ce ne soit l'inverse) et l'on pourra enregistrer sur disquette les partitions musicales et les paroles des chansons et des opéras ou encore transcrire des émissions entières.

L'enthousiasme du public l'emportera-t-il sur les intérêts politiques et commerciaux? Ce n'est qu'une question de temps, semble-t-il. C'est ce que concluent les experts canadiens à la fin de leur rapport. Il n'en demeure pas moins que la lutte sera chaude, dans quelques mois, en Espagne.

PIERRE-GILLES DE GENNES, PRIX NOBEL DE PHYSIQUE 1991

Esprit polyvalent et grand synthétiseur

Bernard Lévy

J'AI EU le plaisir de rencontrer, en 1988, M. Pierre-Gilles de Gennes, ingénieur français, récent lauréat du prix Nobel de physique. C'était à l'École Polytechnique. Il avait été invité à donner une conférence qui s'intitulait: Pourquoi l'encre de Chine est-elle stable? Ce n'était pas une plaisanterie. À la réflexion, chacun a bien dû se poser ce genre de question au moins une fois dans sa vie en s'apercevant, par exemple, qu'il est difficile d'effacer une tache d'encre de Chine. Quelques gouttes sur les doigts vous convaincront qu'il semble bien poisseux ce liquide noir. Voilà, le génie des Chinois du III^e siècle avant notre ère, avait été d'introduire un colloïde, (une substance collante, en l'occurrence de la sève de l'arbre à laque) dans la suie en suspension dans l'eau. « Et c'est justement de la grande stabilité des colloïdes dont je vais vous parler »,

avait lancé M. de Gennes à un auditoire constitué surtout de chimistes, de physiciens et d'ingénieurs.

Particules en suspension, adhérence, viscosité, malléabilité des chaînes polymériques, précipités indésirables: je me rappelle un festival de théories explicatives. Oui, c'est de celles qu'il traitait, de celles suffisamment adhésives pour assembler les pièces des avions. Ce à quoi l'on s'emploie couramment dans l'industrie aéronautique.

Tout l'art de M. de Gennes consiste à poser des questions d'où jaillissent des concepts riches d'applications pratiques. « Il est tout le contraire de théoriciens comme Plank ou Einstein », dit de lui M. Henry P. Schreiber, professeur en génie chimique à l'École Polytechnique. Il précise: « je le rangerais plutôt dans la catégorie des grands synthétiseurs ».

En effet, Pierre-Gilles de Gennes sait prélever dans diverses discipli-

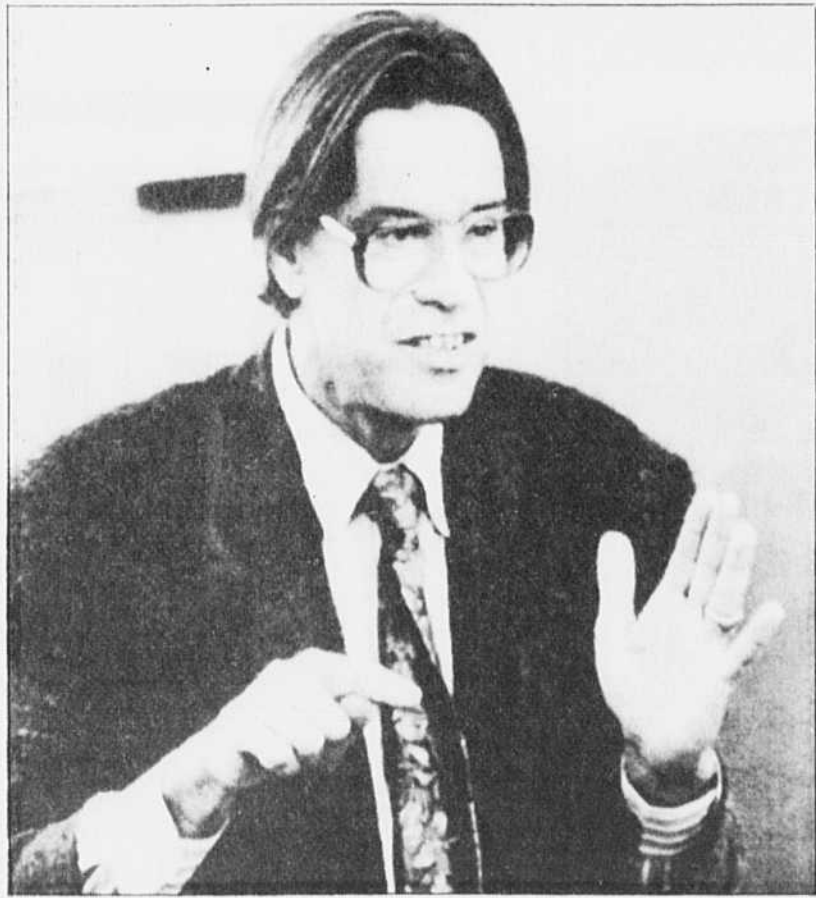
nes les éléments qu'il unifie. Il fait appel, par exemple, à des lois physiques pour expliquer les mécanismes d'écoulement des longues chaînes de molécules. Mais c'est à la chimie qu'il a recours pour déduire leur comportement et leurs propriétés: viscosité, élasticité des plastiques. Les explications qu'il a fournies permettent de comprendre et de maîtriser des procédés industriels comme, par exemple, le passage de l'état de poudre à l'état de pâte dont la malléabilité conduit à la production d'objets en plastique: bouteilles, rideaux, etc.

Il a introduit le concept de reptation des chaînes de polymère. Celles-ci se déplacent comme des serpents. Cette idée a eu pour effet de clarifier les méthodes industrielles appliquées à l'extrusion des plastiques, à leur moulage et à leur lamination. À l'inverse, les travaux de M. de Gennes sur les phénomènes d'adhésion, de mouillabilité, de résistance des matériaux à la déformation sont au-

jourd'hui d'un précieux secours pour ceux qui s'occupent d'épuration de l'environnement.

Enfin, ce n'est pas un problème facile que d'accroître la résistance des automobiles à la corrosion. On exige d'une mince couche de peinture qu'elle supporte sans broncher des variations de température qui vont de 40 degrés l'été à -40 degrés l'hiver arrosées de pluie, de grêle et de neige. Pour M. Pierre-Gilles de Gennes, on améliorerait les performances en augmentant l'adhésion entre les polyuréthanes de la peinture et la carrosserie de la voiture. Tout le défi consisterait à réaliser une voiture qui ne rouillerait pas.

Professeur au Collège de France et à l'École supérieure de physique et chimie, M. Pierre-Gilles de Gennes a reçu de très nombreuses distinctions pour ses travaux qui concernent principalement le magnétisme, les superconducteurs, les cristaux liquides.



Le physicien français Pierre-Gilles de Gennes, Prix Nobel de physique 1991

Northern Telecom présente

Une initiative de: La Société pour la promotion de la science et de la technologie

Une production de: la Cité des Arts et des nouvelles technologies de Montréal

FESTIVAL INTERNATIONAL



DU FILM SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC

2e Festival international du film scientifique du Québec du 21 au 27 octobre

Ça, c'est du cinéma! Compétition internationale

Entrée gratuite, sur réservation

Un événement exceptionnel à ne pas manquer

Avec le soutien de: Inspeco-Soi Environnement, Recherches Bell-Northern, MESS, Ministère québécois des Communications, des Affaires Internationales, du Loisir de la Chasse et de la pêche, Sciences et Culture Canada, CQVB, Environnement Canada, U. de M., Régie du cinéma, UQAM, Alpha Vidéo et Film, Concept Audiovisuel, Mille Visions, Le Devoir.

SOIRÉES-ÉVÉNEMENTS

Montréal

23 octobre à 19h30, Jardin botanique (872-1424)

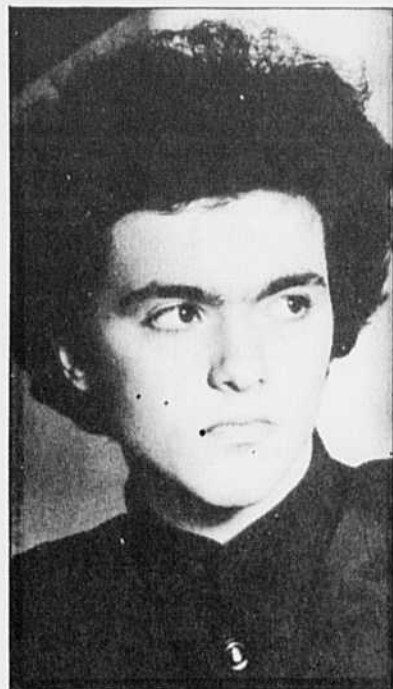
VOTE DU PUBLIC pour le meilleur reportage québécois de télévision et table ronde sur le thème: « Les médias et la culture scientifique » animée par Pierre Maisonneuve, président de l'Association québécoise des communicateurs scientifiques. Avec Carole Thibaut, (La Presse), Félix Maltais, (Agence Science-Press), Michel Rochon, (Optimum) René Yézina, (Radio-Canada).

Québec

23 octobre à 19h30, Musée de la civilisation (643-2158)

VOTE DU PUBLIC pour le meilleur reportage de télévision et table ronde sur le thème: « Les médias et la culture scientifique » animée par Michel Gauquelin, président du Groupe Média Science. Avec Marianne Kugler, (chercheur à l'Université Laval), Marc François Bernier, (Journal de Québec) et la revue Québec Science

Information générale: 849-1612



MUSIQUE

Récital du pianiste
Evgeny Kissin

Présenté par l'Orchestre Symphonique de Montréal : Schubert/Liszt, quatre Lieder, « Der Müller und der Bach », « Auf dem wasser zu singen », « Ständchen », « Gretchen am spinnrade », Schubert, *Wanderer-fantasie* D.760; Brahms, *Fantasien* op. 116; Liszt, *Rhapsodie hongroise* no. 12. En bis: Schubert/Liszt, deux Lieder, « Die forelle », « Erkonig », *Soirée de Vienne*, « Valses-caprices » no. 6. Lundi 21 octobre, salle Wilfrid-Pelletier.

Carol Bergeron

MAIGRICHON, encore coincé dans un corps d'adolescent, Evgeny Kissin vient tout juste (le 10 octobre) de

fêter son 20e anniversaire. Mais qu'à cela ne tienne, les amateurs de piano s'étaient donné rendez-vous lundi soir à Wilfrid-Pelletier, pour voir cet enfant prodige — du moins ce qu'il en reste — qui le 27 mars 1984 triomphait à Moscou en jouant dans un même programme les deux *Concertos* de Chopin.

De salle en salle, le phénomène a depuis conquis la Hongrie, l'Allemagne, la France, la Hollande, l'Angleterre, l'Espagne, le Japon, les États-Unis... et maintenant le Québec. Il a déjà enregistré plusieurs disques, non seulement chez Sony mais encore chez Deutsche Grammophon (435 028-2) qui vient tout récemment de publier l'intégralité du programme qu'il devait présenter à Montréal.

Qu'il soit doué, cela ne fait pas de

doute. Il possède en effet une maîtrise renversante du piano, ce qui lui permet d'aborder aisément le grand répertoire, y compris les pages de virtuose. Il nous a démontré, par exemple, que Liszt ne l'intimidait pas, ce que soit dans la redoutable complexité des transcriptions des *Lieder* de Schubert ou dans les vertigineuses *Rhapsodies hongroises*.

Les Schubert/Liszt furent, à mon avis, ce que Kissin fit de mieux. Car sous ses doigts, le piano sait admirablement bien chanter... mieux que bien des chanteurs, diraient certains. Sans doute se sent-il plus à l'aise dans ces courtes pièces dont la substance poétique colle tout naturellement à sa sensibilité. Quant à la « lisztienne » *Rhapsodie hongroise* no. 12, elle fut balayée d'un souffle

vertigineux.

La *Wanderer-fantasie* (comme l'opus 116 de Brahms, d'ailleurs) lui posa par contre de sérieux problèmes de style. Comme s'il n'avait pas compris qu'en dépit des apparences, de son écriture pianistique axée sur la virtuosité, cette *Fantasie du voyageur* n'est pas de Liszt. Insensible aux subtilités (rapports harmoniques, modulations) du langage « schubertien », Kissin se livra plutôt à une démonstration de pure mécanique. Même si sa technique l'autorise à des prouesses et des nuances étonnantes, encore aurait-il fallu mettre tout cela au service de Schubert.

Du Brahms qui ne respire pas librement dans le déroulement de son discours, qui ne trouve pas l'exacte transparence de son écriture, ce

n'est pas tout à fait du Brahms. Ici, en dépit de ses efforts pour créer l'atmosphère de chacune des pièces, Kissin ne parvint jamais à transmettre le propos essentiel du compositeur.

L'auditoire aura sûrement noté que l'OSM expérimentait, pour la première fois en récital, le nouveau dispositif acoustique de Wilfrid-Pelletier. Placé vers l'avant du plateau, le piano sera dorénavant flanqué de l'écran de bois que depuis septembre l'on aperçoit derrière l'orchestre. Cette modification, au parterre où j'étais assis, améliore quelque peu la qualité du son. Mais pour entendre mieux le piano, on perçoit aussi un désagréable bruit de fond qui provient, semble-t-il, de la ventilation de l'arrière scène.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 août 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 160519 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour d'octobre 1991, sous le numéro 4435661.

Ce 9ème jour d'octobre, 1991
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 septembre 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 120717 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL, le 11ème jour d'octobre 1991, sous le numéro 4438825.

Le 16ème jour d'octobre, 1991
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-199633-912

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DAME DIANE CHICHOINE,
Partie demanderesse
c.

GEORGES CLOUTIER, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GEORGES CLOUTIER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la demande de divorce a été remise au greffe à l'intention de GEORGES CLOUTIER.

Lieu: Montréal
Date: 15 octobre 1991.

DIANE BERLINGUET, Marie-Hélène BÉLISSE

Terminaison totale
du régime de retraite de
RETIREMENT PLAN FOR THE EMPLOYEES OF WAGNER & ASSOCIATES
RECRUITMENT CONSULTANTS INC.

AVIS est par les présentes, donné que le régime de retraite susmentionné a été terminé le 31 décembre 1989.

Toute personne qui, sans avoir reçu le relevé prévu de ses droits et valeurs tels qu'établis dans le projet de rapport annuel terminal, croit avoir des droits au titre du susdit régime ou de la loi sur les régimes complémentaires de retraite est invitée à les faire valoir dans les trente jours, auprès de son délégué.

FAUTEUX, BRUNO, Bussiére, LEWARDEN, c. a. 1100, boul. Crémazie est, Bureau 805, Montréal (Québec) H2P 2X2

ou auprès de la Régie des rentes du Québec, 2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, C.P. 5200, Québec (Québec) G1K 7S9.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 septembre 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CHAINZ (CANADA) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 30ème jour de septembre 1991, sous le numéro 4438715.

Ce 9ème jour d'octobre, 1991
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 septembre 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 175418 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL, le 11ème jour d'octobre 1991, sous le numéro 4438825.

Le 16ème jour d'octobre, 1991
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-199633-919

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
JESUS ALTAGRACIA ROSARIO,
Partie demanderesse
c.

RAYMOND BOMBARDIER, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à RAYMOND BOMBARDIER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de RAYMOND BOMBARDIER.

Lieu: Montréal
Date: 16 octobre 1991.

DIANE BERLINGUET, Marie-Hélène BÉLISSE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-02-034246-913

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse,
c.

OLIVER LEATHER INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à OLIVER LEATHER INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de OLIVER LEATHER INC.

Lieu: Montréal
Date: 18 octobre 1991.

Me Michel Poirier
Comm. des Normes du Travail
2 Complexe Desjardins, 24ème étage
Montréal, Qc H3B 2S1.

DIANE BERLINGUET, Marie-Hélène BÉLISSE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-002022-913

COUR SUPÉRIEURE
ENTREPRISES PRECISCO INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires à 571 Haut de la Rivière, St-François du Lac, C.P. 426, District de Richelieu, Province de Québec, J0G 1M0,

Requérante

ASSOCIÉS MÉDICALS (BOIS-DES-FILIONS), dont l'adresse de l'établissement principal connue était le 3090 boulevard Le Carrefour, Suite 301, Laval, province de Québec, H7T 2J7, et maintenant dont l'adresse est inconnue,

Intimée

AVIS
Avis est par les présentes donné à l'intimée que l'entreprise Precisco Inc., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à 571 Haut de la Rivière, C.P. 426, St-François du Lac, district de Richelieu, a enregistré le 6 septembre 1991, sous le numéro 955897, un privilège, conformément à l'article 2015 (F) du Code civil du Québec, au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, pour un montant de CINQUANTE-NEUF MILLE CINQ DOLLARS (\$59 000,00), affectant le lot 19-314 aux plans et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Louis de Terrebonne et que ladite déclaration de privilège a été lue à son intention au greffe de cette Cour.

L'intimée doit comparaître au greffe de Terrebonne, 400 Laviolette à St-Jérôme, dans les 30 jours de la publication.

Montréal, le 18 octobre 1991.

DANIELLE LAFORTUNE, Protonotaire de la Cour Supérieure

CHAÏT SALOMON, 1 Place Ville-Marie, Suite 1900, Montréal, Québec H3B 2C3, Procureurs de la requérante.

ERRATUM
APPEL D'OFFRES
ASA.11115.A
pour 14 h, heure de Montréal le mardi 29 octobre 1991

RÉNOVATION DU SIÈGE SOCIAL D'HYDRO-QUÉBEC
Dans l'appel d'offres paru le mercredi 16 octobre 1991, la garantie de soumission de 250 000 \$ aurait dû se lire 200 000 \$

Pour renseignements : (514) 289-2525

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :
2414 4834 QUÉBEC INC., société légalement constituée ayant son siège sociale et sa principale place d'affaires au 6956, rue Jarry est, St-Léonard, Québec (H1P 3C1) et une succursale au 1759, rue Grenet, St-Laurent, Québec (H4L 2R7).

AVIS est par les présentes donné à GÉRARD BERGERON, décorateur, domicilié au 132, rue Brodeur, Beloeil, Québec J3G 3R0, tenant affaires sous la raison sociale "Étalon Actuel", Enr., au 163, Laurier, St-Basile, Québec.

FAILLI
AVIS est par les présentes donné à GÉRARD BERGERON a déposé une cession le 4 octobre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 octobre 1991 à 11 h 00 au bureau du syndic, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 1900 à Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 10ème jour d'octobre 1991.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic ROLAND CHÉRIEN

Responsable de l'actif RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., 600, rue de la Gauchetière O., bureau 1900, Montréal, Québec, H3B 4L8

Tél.: (514) 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :
GÉRARD BERGERON, décorateur, domicilié au 132, rue Brodeur, Beloeil, Québec J3G 3R0, tenant affaires sous la raison sociale "Étalon Actuel", Enr., au 163, Laurier, St-Basile, Québec.

FAILLI
AVIS est par les présentes donné à GÉRARD BERGERON a déposé une cession le 4 octobre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 octobre 1991 à 11 h 00 au bureau du syndic, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 1900 à Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 10ème jour d'octobre 1991.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic ROLAND CHÉRIEN

Responsable de l'actif RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., 600, rue de la Gauchetière O., bureau 1900, Montréal, Québec, H3B 4L8

Tél.: (514) 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :
GÉRARD BERGERON, décorateur, domicilié au 132, rue Brodeur, Beloeil, Québec J3G 3R0, tenant affaires sous la raison sociale "Étalon Actuel", Enr., au 163, Laurier, St-Basile, Québec.

FAILLI
AVIS est par les présentes donné à GÉRARD BERGERON a déposé une cession le 4 octobre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 octobre 1991 à 11 h 00 au bureau du syndic, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 1900 à Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 10ème jour d'octobre 1991.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic ROLAND CHÉRIEN

Responsable de l'actif RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., 600, rue de la Gauchetière O., bureau 1900, Montréal, Québec, H3B 4L8

Tél.: (514) 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :
GÉRARD BERGERON, décorateur, domicilié au 132, rue Brodeur, Beloeil, Québec J3G 3R0, tenant affaires sous la raison sociale "Étalon Actuel", Enr., au 163, Laurier, St-Basile, Québec.

FAILLI
AVIS est par les présentes donné à GÉRARD BERGERON a déposé une cession le 4 octobre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 octobre 1991 à 11 h 00 au bureau du syndic, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 1900 à Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 10ème jour d'octobre 1991.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic ROLAND CHÉRIEN

Responsable de l'actif RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., 600, rue de la Gauchetière O., bureau 1900, Montréal, Québec, H3B 4L8

Tél.: (514) 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :
GÉRARD BERGERON, décorateur, domicilié au 132, rue Brodeur, Beloeil, Québec J3G 3R0, tenant affaires sous la raison sociale "Étalon Actuel", Enr., au 163, Laurier, St-Basile, Québec.

FAILLI
AVIS est par les présentes donné à GÉRARD BERGERON a déposé une cession le 4 octobre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 octobre 1991 à 11 h 00 au bureau du syndic, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 1900 à Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 10ème jour d'octobre 1991.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic ROLAND CHÉRIEN

Responsable de l'actif RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., 600, rue de la Gauchetière O., bureau 1900, Montréal, Québec, H3B 4L8

Tél.: (514) 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :
GÉRARD BERGERON, décorateur, domicilié au 132, rue Brodeur, Beloeil, Québec J3G 3R0, tenant affaires sous la raison sociale "Étalon Actuel", Enr., au 163, Laurier, St-Basile, Québec.

FAILLI
AVIS est par les présentes donné à GÉRARD BERGERON a déposé une cession le 4 octobre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 octobre 1991 à 11 h 00 au bureau du syndic, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 1900 à Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 10ème jour d'octobre 1991.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic ROLAND CHÉRIEN

Responsable de l'actif RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., 600, rue de la Gauchetière O., bureau 1900, Montréal, Québec, H3B 4L8

Tél.: (514) 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :
GÉRARD BERGERON, décorateur, domicilié au 132, rue Brodeur, Beloeil, Québec J3G 3R0, tenant affaires sous la raison sociale "Étalon Actuel", Enr., au 163, Laurier, St-Basile, Québec.

FAILLI
AVIS est par les présentes donné à GÉRARD BERGERON a déposé une cession le 4 octobre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 octobre 1991 à 11 h 00 au bureau du syndic, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 1900 à Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 10ème jour d'octobre 1991.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic ROLAND CHÉRIEN

Responsable de l'actif RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., 600, rue de la Gauchetière O., bureau 1900, Montréal, Québec, H3B 4L8

Tél.: (514) 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :
GÉRARD BERGERON, décorateur, domicilié au 132, rue Brodeur, Beloeil, Québec J3G 3R0, tenant affaires sous la raison sociale "Étalon Actuel", Enr., au 163, Laurier, St-Basile, Québec.

FAILLI
AVIS est par les présentes donné à GÉRARD BERGERON a déposé une cession le 4 octobre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 octobre 1991 à 11 h 00 au bureau du syndic, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 1900 à Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 10ème jour d'octobre 1991.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic ROLAND CHÉRIEN

Responsable de l'actif RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., 600, rue de la Gauchetière O., bureau 1900, Montréal, Québec, H3B 4L8

Tél.: (514) 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :
GÉRARD BERGERON, décorateur, domicilié au 132, rue Brodeur, Beloeil, Québec J3G 3R0, tenant affaires sous la raison sociale "Étalon Actuel", Enr., au 163, Laurier, St-Basile, Québec.

FAILLI
AVIS est par les présentes donné à GÉRARD BERGERON a déposé une cession le 4 octobre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 octobre 1991 à 11 h 00 au bureau du syndic, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 1900 à Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 10ème jour d'octobre 1991.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic ROLAND CHÉRIEN

Responsable de l'actif RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., 600, rue de la Gauchetière O., bureau 1900, Montréal, Québec, H3B 4L8

Tél.: (514) 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :
GÉRARD BERGERON, décorateur, domicilié au 132, rue Brodeur, Beloeil, Québec J3G 3R0, tenant affaires sous la raison sociale "Étalon Actuel", Enr., au 163, Laurier, St-Basile, Québec.

FAILLI
AVIS est par les présentes donné à GÉRARD BERGERON a déposé une cession le 4 octobre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 octobre 1991 à 11 h 00 au bureau du syndic, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 1900 à Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 10ème jour d'octobre 1991.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic ROLAND CHÉRIEN

Responsable de l'actif RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., 600, rue de la Gauchetière O., bureau 1900, Montréal, Québec, H3B 4L8

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-004004-911

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse,
c.

YVES BERNIER, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à YVES BERNIER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 Jacques-Cartier, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de déclaration a été remise au greffe à l'intention de YVES BERNIER.

Lieu: Longueuil
Date: 21 octobre 1991.

Me Esther Poirier
Mes Parent & Ass.
2 Complexe Desjardins, 24ème étage
Montréal.

MAURICE JR TOURANGEAU, G.A.C.Q.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-004004-911

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse,
c.

YVES BERNIER, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à YVES BERNIER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 Jacques-Cartier, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de déclaration a été remise au greffe à l'intention de YVES BERNIER.

Lieu: Longueuil
Date: 21 octobre 1991.

Me Esther Poirier
Mes Parent & Ass.
2 Complexe Desjardins, 24ème étage
Montréal.

MAURICE JR TOURANGEAU, G.A.C.Q.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-004004-911

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse,
c.

YVES BERNIER, Partie défenderesse

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

101 Propriétés à vendre

CENTRE-VILLE
Grande Victorienne (1885), 900 rue Sherbrooke Est coin St-André (métro Sherbrooke) Cottage 8 1/2 - Logement 4 1/2 - Cottage (annexe) 4 1/2. Entièrement rénovés - 3 stationnements - Jardin/Patio - Zone semi-commercial.
645 000\$
(514) 871-9860 (514) 598-9238

99 Visites Libres

POINTE-CLAIRE: Maison spacieuse sur grand terrain, 4 c.c., 2 s/bains complètes, grande cuisine + s/diner, salle familiale et s/lavage au 1er niveau, foyer pierre, planchers bois franc. Prix en dessous du marché. Location idéale 139 000 \$.

101 Propriétés à vendre

A REPENTIGNY: bungalow 27 x 44, bord de l'eau, tout en brique, 4 c.c., s/lavage, 2 s/bains, s/sol fini, foyer, thermopompe, garage 22 x 30, 2 p. élect. terrain 19600 pi.ca. 281-2328.

AHUNTSIC Cottage neuf, LIQUIDATIONS. Faites une offre, 3 cc, 3 s/b, garage, foyer, haut de gamme. Visite libre, 858-0611

ATWATER

Cottage style loft, idéal pour professionnel occupé, près du métro, seulement 157 000 \$. Lison Dubreuil, 374-9250, Re/Max crtr.

AUTEUIL, canadienne 13 pièces, garage, réduit 147 000 \$ 622-5614

BORD DE L'EAU, sur rivière des Prairies à Roxboro (navigable), maison 3 chambres, terrain 5500 pi.ca. Occupation immédiate. 199 500 \$.

684-5987 ou 688-3630

CANDIAC

Cottage neuf, parc Laurier, 200 000 \$. A qui la chance? Hélène Larouche, 659-6282, 737-6550.

CHERRIER

Triplex à vendre (ou par appart), rénové, près Parc Lafontaine et métro Sherbrooke. 737-1263

DEUX-MONTAGNES

bungalow 4 ch/c, s/diner, cuisine, salon, s/éjour, knie avec bar, s/lavage, foyer en pierre des champs, piscine creusée, terrain 100 x 96, près station chemin de fer et services. 115 000 \$, discutable. Hyp/ass. 473-0368.

MONT ST-GREGOIRE

A 25 min. Mt. Cottage, garage 30 x 50, arbres matures, terrain 27 000 pi.ca., service d'égout, zone commerciale et résidentiel. Taxes basses. 68 000 \$ 347-1286.

N.D.G.

Oxford près Monkland. Semi-détaché, 4 c.c., foyer, b./toubillon, sauna. 269 000 \$. 487-5014, 737-0550.

OUTREMENT

duplex de prestige en pierre, près métro, Stanislas, Université. Terrain superbe. Agents s/abst. 595 000 \$. 276-6220 — 270-6676.

OUTREMENT

maison de ville, boul. Mont-Royal, 4 chambres à coucher, foyer, terrasse privée, 2 places de garage chauffé, 342-5401 ou 731-0777.

POINTE-CLAIRE

Magnifique cottage, spacieux, 1986, construit par Ma Baie, 4 chambres, près tous services, beaucoup d'extras, luxueux. 249 000 \$ 428-5953.

ST-HUBERT

secteur recherché, cottage '85, 3 c.c., 1 1/2 s/bains, lavage, cathédrale, mezzanine, s/sol semi-fini, impeccable, 126 000 \$ jusqu'à la fin oct. 926-1246.

ST-LAZARE — PRIX RÉDUIT

Luxueux cottage, 3 c.c., élect., 214 000 \$. Constr. 458-4853.

STE-JULIE

Domaine des Hauts-Bois, site magnifique, Angleterre, 3 c.c., cottage, foyer, garage, piscine creusée, 8000 pi.ca. Les Immeubles V 1990 (inc. 491-523, 670-9634).

STE-THERÈSE EN HAUT

Bungalow 9 pièces, terrain 9 600 pi.ca., près écoles et parc. 169 000 \$ 433-9555.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

A NOTRE-DAME-DES-ÎLES: canadienne 2 ans, semi-fini, terrain 50 acres, 60 000 \$, 819-888-2605.

A STE-ADELE

près du Chantier Belle maison en pierre, grand terrain au bord du lac. Vue magnifique. 769-6455.

BORD LAC MEMPHREMACOG

ESTRIE. Choix de 5 condos luxueux, meubles, piscine, tennis. A partir de 95 000 \$ à 300 000 \$ (819)843-8520.

CANTONS DE L'EST

Pres de Magog, site enchanté, domaine superbe de 36 acres pour ceux qui raffolent de l'équitation. Ménage pour chevaux, maison de style, piscine intérieure, garage double 1-819-567-0945 ou 1-819-876-5842.

LAC ORFORD

grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000's/mois. Saison hiver et/ou été, 2000's/mois tout compris. 1-297-2568.

LE GARDEUR

Cottage 86, grand terrain 9 000 pi.ca., 4 chambres, s/sol fini, 2 s/bains, appareils encastrés, thermopompe, garage, foyer, piscine, etc. 199 000 \$ 581-3951.

MAISON

à louer près de l'autoroute et ski Bromont, option d'achat disponible. 1-375-0644.

MASCOCHE

cottage rénové '85, foyer, lot cathédrale, piscine creusée, 168 \$ 325, 99 000 \$ 474-6764.

MONT ST-SAUVEUR

condo 2 c.c. meublées, foyer, valeur 120 000 \$, 98 000 \$. Pauline Huot, 479-2230.

PRES ST-DONAT

5 app., foyer, système chauffage air chaud, s/sol 5 pi., terrain 1500 pi.ca., gazon, près lac, (514) 882-2707.

RAWDON VILLAGE

Maison 2 logements, style ancien, rénovée, zone comm., rev. 825 \$/m. Roseline Beavert, pour 62 000 \$ imm. 1-834-6343.

RAWDON

1-834-2501, 1-834-6343. Nous avons un choix de belle propriété.

ST-ADOLPHE D'HOWARD

Lac St-Joseph, 4 chambres, 2 s/bains, meublé, foyer pierre avec terrain bord de lac, 747-4199, 819-327-3549.

ST-SAUVEUR

Aubaine, 2 cottages délectables, près pentes de ski, vue panoramique. Lina 681-8387, Roger 665-2883, LOCAL CRTR.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA
PAR TELEPHONE
286-1200

121 Condos à louer

EDIFICE DE PRESTIGE: 5 1/2, 4 1/2, vue sur rivière. 323-7222.

SOUS-LOCATION: St-Lambert, nov. mai, 1 cc, garage, meublé. 860 \$.

672-1690

ST-DOMINIQUE 5320. 4 1/2, aire ouverte, 1 ch. fermée, tout équipé. 700 \$/mois. Après 18h: 272-3575.

SUPERBE condo, centre-ville, 5 1/2, électro, foyer, balcon, alarme, a/c, éclairé, station. 283-9909, 284-7430.

VIEUX-MONTREAL, LE CALLIERE 1 ch. a/c, 1150 pi.ca., foyer, 2 s/bain, tout les appareils ménager inclus, portier 24h, 1 200 \$/mois. Libre 1er décembre. 281-8494.

122 Condos à louer

VERDUN: 3 1/2, construction acier/béton 1986, foyer, stationnement 2 autos près du centre-ville et du métro. 65 000 \$ 769-9584.

VIEUX-MONTREAL 5 1/2, ensolleilé, garage et piscine intérieurs, immeuble de prestige. 661-0227.

125 Chalets à louer

A STE-AGATHE, canadienne, 5 chambres, grand salon, foyer, s/diner, 4000\$ + chauffage. 669-9327.

AU BORD LAC RICHER, 8 1/2, foyer, tout fourné, Saison ski: 5000\$, 1-533-4070, 626-4666.

CHALET-RESIDENCE, lac Lovering (Magog), 3 ch., foyer, saison prix 3600\$. (514)66-3116.

MAGOG Château du Lac, Condo, façade sur le lac memphremacog, 2 chambres + divan-lit, couche 6, foyer, bois de chauffage fourni, près centre-ville Mont-Orford. 1er nov.-1er mai, 3 500 \$ (819)843-1751.

MT-TREMBLANT (Lac Gauthier) Maison tout équipée, 5 grandes chambres, 2 foyers, 2 1/2 s/bains, 15 nov. au 15 avril, 10 000 \$ — électrique. 696-8179, (819)688-2794.

NOUS OFFRONS UN CHOIX varié de chalets pour tous budgets. Appelez l'Association Touristique de Sutton, (514) 538-2846 ou venez voir à Place Sutton, 20, Principale-Nord. Nous ferons visiter le client sérieux entre 10h et 16h. 7 jrs/sem.

NOUVEAU A CACHA, pour voir PE, chalet 4 + 4, cuisine, pêche éperlan, famille ou amis. 418-898-2391.

OFFORD-SUR-LE-LAC, 15 décembre au 15 janvier, équipement et confortable, ski de fond, 15 minutes ski alpin, 1 500 \$ tout compris. 676-6144, 297-3086.

STE-MARGUERITE de St-Sauveur, très luxueux bord de l'eau, 3 c.c., tout meublé, 10 000 \$ saison. 953-1421.

129 Chalets à louer

AMANTS DE LA NATURE CHALET BOIS ROND

20 min. St-Jovite, endroit paisible. Constr. 85 solage et foyer en pierres des champs, 4 1/2 pcs, avec poêle à bois-chauff. élect. central, terrain 80 000 pi.ca. Aubaine! 32 500 \$ (819)687-2938, (514)333-4471.

AUBAINE! 7 KM MT OLYMPIA, paradis du ski de fond, 3 c.c., foyer, sauna, ruisseau, accès au lac, très privé, 88 000 \$, 388-5793, 384-6361.

137 Maisons de campagne à louer

CANTONS de l'est, Ayer's Cliff près Wells Mills, grande maison de ferme avec tout le confort moderne, 4 c.c., 1 s/bain et demi, terrain privé 125 acres, 1er nov. au 1er mai, 3 000 \$/saison. Chauff., élect. et téléphone en sus. Références demandées. 486-5296.

DOMAINE PRIVÉ, 20 min. de Tremblant, 5 c.c., foyer, équipé, 5000 \$/saison. 272-3575 ou 1-819-322-6999.

ST-FAUSTIN, chalet neuf, 3 chambres, 2 1/2 s/bains, foyer, hiver 4300\$. (819) 688-2825, (819) 326-3512.

141 Maisons de campagne à vendre

A ST-NARCISSE, 2 étages, garage, terrain 140 x 180 pi. 418-326-6119.

CANTONS DE L'EST AGENT DE DEVELOPPEMENT-MERE NATURE. Vivre au sommet du monde. Maison complètement rénovée, 107 acres et son incomparable. 249 000 \$ Mme Lois Hardacker, 1-242-1212 Re/Max Avant-Garde, Courter.

ESTRIE, bord de l'eau, maison centenaire 8 pces, ou à louer. 819-826-3016, 819-826-5748.

MIRABEL St-Benoit. Maison canadienne, 11 ans, 35 min. du Mt, 10 pièces, 3 s/bains, 4 c.c., 2 foyers, solarium, garages, 6 arpent, zone agricole. Nombreux débâtements. Vue magnifique. 1-514-258-2286.

145 Terres, fermes à vendre

ST-COLOMBAN MIRABEL LAC PRIVÉ

7 000 000 pi.ca., à 0.05\$/pi.ca. Conditions à discuter. Lundi au vendredi de 9h à 17h.

435-1414

145 Terres, fermes à vendre

PRES STE-HYACINTHE 240 arpents drainés, 2 maisons. Porcherie de 500 porcs. 4 silos, cap. 550 tonnes. (514)798-2450.

149 Terrains à vendre

BORD DU FLEUVE

St-Ignace, près Berthier, 35 000 + 56 000 pi.c. 1.15 \$/pi.c. 1-514-836-2576.

LAVAL, 80 000 pi.ca., zonage multifamilial, 640 peds de rue projetée. 3.50 \$/pi.ca. 622-0847.

MORIN HEIGHTS

Lots de 1 acre et plus. Ensolleillés, vue magnifique, ruisseaux. Prix 0 255 à 0 455 \$/pi.ca. Jour 1-226-5502, soir 1-226-7558.

MT ST-HILAIRE (La Montagne) Beau terrain 1500 pi.ca. tous les services, nég. 1-763-0253.

REGION DE QUESBIRVILLE

2 000 000 pi.ca. de terrain zone blanc soit construction résidentielle, blanc de camping, villégiature. Prix demandé: 0 05\$/pi.c. soit 100 000 \$ (514)836-2727.

STATFORD, terrain 206 acres avec camp de chasse et rivière, entre lac Elgin et la Aymer. 418-443-2636.

SUPERBE TERRAIN: à Repentigny, 8,100 pi.ca. (90 x 90), quartier paisible, accès rapide à l'autoroute. 69 000 \$ 585-2917.

SANCTUAIRE. Vue splendide 12ème étage, 2 chambres, 2 s/bains, toubillon, prix réduit 290 000 \$. 341-7010.

153 Transactions Immobilières diverses

ÉCHANGE UNE FERME POUR UNE MAISON

Très beau site, près lac Témiscamingue. 600 acres, 200 cultivés, 2 bâtiments, 32 x 100 et 42 x 100. Maison 12 pièces, 10 km. de Ville-Marie. Région de chasse et pêche. (819)629-2358.

TERRAIN commercial à GRANBY 1 200 000 pi.ca., valeur 1.5 million \$ Échangerais pour édifice à revenus ou autre. (819)567-2210.

160 App. et log. à louer

6% RENOVE À NEUF. 6606 St-Dominique, bois franc, 1er et 2ème, 273-4636.

ADJACENT WESTMOUNT

2 1/2 tout équipé, meublé. Novembre, 600 \$.

4% équipé, foyer, 15 oct. 700 \$.

Jr. 744-9944, Carmen, Sr. 482-3864.

AHUNTSIC, 5 1/2, 2e étage, 5 1/2 ter étage, studio, Jeanne-Mance près Chabanel. 387-8716.

APARTEMENT 3 1/2 À SOUS-LOUER

10 500 boul. l'Acadie, luxueuse tour d'habitation, piscine, salle d'exercice, etc. Prix abordable et négociable. Transfert professionnel. Libre imm. Poêle et frigo inclus. Jour 858-2088.

BOUL. ST-JOSEPH, ouest avenue du Parc, 4 1/2 chauf., très agréable, libre de centre. (Possibilité arrangement avant.) 270-9427.

C.D.N., LACOMBE. Haut duplex, 7 1/2, très ensolleilé, près Univ. métro Stationnement, cuisinière, 9705, chauffé. Sous-lou. Cause départ. 731-6006.

C.D.N., rue Gagnier. Grand 4 1/2, rénové, poêle/figo, accès à piscine/sécheuse. Informations: 735-0726.

CENTRE-VILLE. Maison de ville 10 pces, 3 ch., grand bureau, garage, cour privée, 980 \$ 946-3099.

CHEMIN STE-CATHERINE. superbe haut duplex, grand 7 1/2 avec garage chauffé. Près Hôpital Ste-Justine, collège Brébeuf et Université de Montréal. Chauffé, poêle et réfrigérateur. 1200 \$/mois. Libre immédiatement. 737-7554, demandez Pierrette Baudin.

FACE AU PARC Lafontaine 5 1/2, professionnel, 1 étage, 7255 \$ compris, 995-1919, 945-8711, 523-5619.

LA CITÉ, 17e étage, 3 1/2, vue superbe, 590 \$, tout inclus. 843-7480.

LASALLE. Bishop-Power. Haut triplex, 4 chauf., près tous services, préférence coupe retraité ou personne seule. Références. 453-8938.

LE ROCKLEDGE

Tradition, distinction. U de M. ED-MONTPELIT. Supérieurs 4 1/2 - 3 1/2, meublés, à partir de 245 \$/sem. 735-7528, 273-2732, 343-5973.

LUXUEUX 4 1/2, RENOVE

2090-A ST-ANDRÉ (entre Sherbrooke-Ontario). 3e étage, puits lumière, terrasse privée, entrée lav./séch. 650 \$ mois nég. 528-1144.

METRO Beaubien, 4e neuf, 580 \$/mois. 271-1909.

METRO CHARLEVOIX: 5 1/2, 3 ch. fermées, élect., entr. lav./séch. cuisinière/frigo. Libre. 400 \$. 655-3652.

METRO PEX-IX, résidence + bureau professionnel, 8 pces, bas, élect., rénové à neuf, 800 \$, occ. à négocier. 662-2599.

MERCIER, bas duplex, 4 chambres, garage, piscine, face parc école, 5 min. métro. 652-2688.

MEUBLE 3 1/2, vue Parc Lafontaine, chauffé, libre imm. 524-0268.

N.D.G. BAS DE DUPLEX, rénové par architecte, 6 1/2 avec sous-sol fini, 2 salles de bains, plancher de chêne, foyer, fenêtres à carreaux de plomb, fenêtres à manivelles à l'ext., 5 électroménagers, veranda, balcon, jardin, stationnement extérieur. 1 005 \$/mois. 486-5296 avant midi.

N.D.G. Bien situé, près métro Villa-Maria, 4 1/2, équipé, chauffé. 555 \$. Tel. 383-1222.

OUTREMENT sous-location, 12e, 3 1/2 meublés, mi-nov. à mi-avril, 700 \$/mois, tout compris. 271-2607.

OUTREMENT Superbe duplex à louer, pour diplomate ou exécutif. Garage double et stat. ext. pour plusieurs autos. Près Stanislas, Brébeuf et Universités. Terrain superbe. BAS: 7 1/2 + s/s, 3 s/b, 2200 \$ (2700 \$, meublé) HAUT: 7 1/2, 2 s/b, 1650 \$ 276-6220 — 270-6676.

OUTREMENT 7 1/2, près métro, stat., libre, non-chauffé, 800 \$/m. 277-8632.

OUTREMENT: Superbe haut duplex, ensolleilé, grand 7 1/2 + garage + s/lavage, cuisine rénovée, foyer, 8 électroménagers, boiseries, entrées privées. Situé près métro, 1 500 \$/mois, libre imm. Après 18h: 724-8534.

OUTREMENT: Grand 7 1/2, avenue Blouinville 700 \$ non chauffé, 2e étage, balcon, bois franc, 252-5638.

PARC LAFONTAINE, luxueux 3 1/2, 4 1/2, Sherbrooke/Papineau. Entr. lav./séch., meublé, fait 325-2828, 681-5750.

PLATEAU, Garnier, 4 1/2 fermées, poêle/frigo, ventilateur, porte patio, eau chaude. 4505 et - 529-8445.

PLATEAU, Garnier, 4 1/2 fermé, poêle, frigo, micro-onde, ventilateur, eau chaude. 529-8445.

PRÈS METRO FRONTENAC

4 1/2, 2e étage, grand patio, propre, tranquille, 440 \$. 597-2936.

ROSEMONT, très grand 5 1/2, semi-loft neuf, entr

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS



Konrad Sioui réécrivant l'Histoire, avenue Christophe-Colomb, le 11 octobre dernier.

PHOTO JACQUES NADEAU

Les Premières Nations et le dogme du *politically correct* L'imposition d'une orthodoxie idéologique qui attente aux libertés

Karim Benyekhlef

Professeur à la faculté de Droit de l'Université de Montréal

ON A RÉCEMMENT, de manière symbolique, transformé l'Avenue Christophe-Colomb en Avenue des Premières Nations. Cinq cents ans d'oppression et de résistance marquent dès lors l'anniversaire de la découverte de l'Amérique. Dans la même foulée, aux États-Unis, on convoque Christophe Colomb au banc des accusés. L'acte d'accusation est grave : le génocide physique et culturel des nations amérindiennes. Du coup, on n'hésite pas à réécrire l'Histoire.

Christophe Colomb devient l'un des symboles de ce machisme impérialiste blanc qui a dévasté l'histoire de l'humanité. Les accusateurs sont nombreux : toutes les minorités, qu'elles soient de nature raciale, ethnique, linguistique ou sexuelle. Sont seuls exclus les mâles blancs.

Ceci ne constitue qu'une des nombreuses manifestations de ce mouvement que l'on connaît sous l'appellation *politically correct*. Le Québec et le Canada n'ont évidemment pas échappé à cette mode politique qui a pris naissance aux États-Unis. Les minorités de tout genre réclament pêle-mêle un réalignement du vocabulaire (« afro-américain » plutôt que Noir, « pré-femme » plutôt que fille, etc.), une prise en compte historique de leur apport social et économique et l'évacuation systématique dans le discours de toute référence présumément préjorative à leur état de minorité.

Cette mode n'est pas dénuée d'intérêt sur certains points. Elle a cependant le défaut d'imposer une orthodoxie idéologique qui attente aux libertés. Cette recherche forcée d'un égalitarisme formel s'accompagne d'une attente obligée aux libertés. Ainsi, la liberté d'expression se voit sérieusement amenuisée par la suppression dans le discours de toute une série de références sémantiques et par l'obligation faite de tenir compte dans l'élaboration du discours de variables idéologiques dont se réclament les tenants de ce mouvement. La prise en compte de certaines réalités minoritaires dans l'exposé n'est certes pas condam-

nable (la mise en tutelle paternaliste par l'État fédéral des Indiens dans l'élaboration de sa législation, par exemple). Mais lorsque cette prise en compte se transforme en une obligation idéologique que l'on se doit d'embrasser sous peine d'excommunication, le danger apparaît clair. L'imposition de cette volonté égalitariste rappelle dans la psyché idéologique la tentation totalitaire du marxisme. Il ne s'agit pas tant de se convaincre de la validité de ses thèses que de convaincre l'autre.

L'exaltation des différences

Nous assistons dès lors à l'exaltation des groupes, à la valorisation des différences et à l'affirmation des idiosyncrasies collectives. L'identité générale doit céder le pas aux revendications somme toute corporatistes

Une idéologie dangereuse qui emprunte indûment au terrorisme intellectuel que certains marxistes dogmatiques ont exercé sur les esprits dans les années 60 et 70.

de toute une kyrielle de groupes minoritaires. Comme si la somme des différences entre ces divers groupes était inférieure aux multiples caractéristiques fondant l'identité générale. En fait, l'association hétérogène *ad hoc* des Noirs, des Asiatiques, des femmes, des gays, des handicapés et *tutti quanti* laisse songeur. Ces groupes aux intérêts divergents n'ont qu'un point commun : la revendication de leur singularité, singularité qui doit se traduire par la reconnaissance juridique et politique de certains droits et considérations. Or, il nous semble que l'affirmation formelle pour un groupe précis peut entraîner une dénégation, voire un recul, pour un autre groupe. Il n'y a certes pas là une conformité de revendications susceptible d'atténuer ces dangers.

Cette volonté de singularité et d'affirmation minoritaire ont joué un certain rôle dans l'échec de l'accord

du Lac Meech. Le gouvernement fédéral notamment prend d'ailleurs grand soin d'inviter tous les groupes à se faire entendre dans le cadre du présent débat constitutionnel. De multiples revendications éclatées, souvent sans lien entre elles, sont mises de l'avant afin de figurer, dans une forme ou une autre, au panthéon des valeurs constitutionnelles.

Il y a dans cet exercice une bonne dose de naïveté, voire de boy-scoutisme, comme si un texte constitutionnel devait constituer le reposoir de tous les particularismes de chacun des groupes composant la société civile. En fait, un texte constitutionnel doit enchaîner des valeurs fondamentales exprimant l'identité générale. Il y a certes place dans un tel document pour des aménagements prenant en compte certaines particularités nationales, mais il faut éviter d'en faire un répertoire des doléances de chaque groupe et groupuscule.

Cette surenchère des revendications à laquelle se prêtent d'ailleurs nos gouvernements relève directement de cette *political correctness*. En plus de constituer un danger potentiel pour les libertés, cette utopie égalitariste tend à vouloir transformer le processus politique en une gigantesque vente à la criée où les *desiderata* de chacun sont mêlés en un amalgame incohérent.

La démocratie est fondée notamment sur la loi de la majorité. C'est là un régime qui peut apparaître primaire dans le mesure où l'addition des voix ne résulte pas forcément en une bonne politique. Toutefois, l'adoption d'instruments voués à la protection des libertés publiques (Charte québécoise des droits et libertés de la personne et Charte canadienne des droits et libertés, par exemple) atténue sérieusement cette critique par la consécration de droits et libertés assurant, dans une mesure raisonnable, l'exercice d'un libre arbitre et l'épanouissement des singularités individuelles.

C'est là indubitablement une sophistication instrumentaire de l'idéal démocratique puisque les intérêts minoritaires sont en principe protégés contre les volontés préemptoires de la majorité (tyrannie de la majorité). Il y a donc place, au Québec et au Canada, pour une affirmation juridique, et par conséquent po-

litique, des singularités et revendications particulières qui respecte également l'économie générale des textes de nature constitutionnelle.

Cette formule n'est certainement pas parfaite. Elle a pourtant le mérite d'assurer une certaine cohérence du tissu social et d'éviter d'appréhender notre société comme une addition éthérée de communautés hétérogènes dont la seule qualité commune serait de partager le même espace géographique. Ernest Renan avait justement écrit qu'un pays n'est pas la simple addition des individus qui le composent; c'est une âme, une conscience, une personne, une résultante vivante.

Une constitution est tout d'abord un instrument aspirant à ordonner et définir les structures de l'État. Nous savons également qu'on peut y instiller des déclarations de principe qui traduisent un faisceau de valeurs morales communes à la nation. En un telle occurrence, l'opposition entre les concepts de nation et d'État s'estompe quelque peu. Ces valeurs communes définissent la nation et circonscrivent l'identité générale. Parce qu'elles sont le fruit d'une vision temporelle commune ayant participé à la fondation de la nation, on ne saurait les diluer dans une masse générale de revendications au risque de les voir traiter de même manière que ces dernières. Or, la remise en cause, autre qu'une réévaluation saine critique, de ces fondements valoriels porte en elle le ferment des divisions et de la déliquescence de l'idéal national.

La bonne conscience puritaine

Le mouvement *politically correct*, parce qu'il fait appel à une bonne conscience puritaine et à un vague sentiment de culpabilité, semble auréolé de toutes les qualités démocratiques.

Pourtant, ses critiques systématiques et réductrices du passé et sa volonté de codifier formellement les rapports humains pour en expurger, à tort ou à raison, toute référence minoritaire (qu'elle soit justifiée ou non) en font une idéologie dangereuse qui emprunte indûment au terrorisme intellectuel que certains marxistes dogmatiques ont exercé sur les esprits dans les années 60 et 70.

Les allophones québécois ou l'obsession multiculturelle

Nicole Marchand

Linguiste de formation, Mme Marchand travaille comme scénariste pigiste à Québec

DANS UN VIBRANT appel à la solidarité humaine, M. Marco Micone (« Les Francophones québécois » ou l'obsession de la langue », LE DEVOIR, 17 octobre 1991) demande aux francophones du Québec de ne plus tenir compte du critère restrictif de la langue française dans leur définition de la culture québécoise.

Cette culture, affirme-t-il, est multilingue de droit et de fait. Prétendre le contraire revient à nier l'existence de 17 % de Québécois dont le seul tort est d'appartenir à des minorités linguistiques. Il trouve d'ailleurs fâcheux qu'on désigne ces minorités par un pronom terriblement indéfini : « les autres ». Mais il emploie lui-même assez libéralement le mot « allophone », qui ne signifie rien de plus dans le sécurisant jargon technocratique.

M. Micone s'appuie sur l'évidence : aucune langue ne peut prétendre exprimer à elle seule toute la diversité de l'expérience humaine. Parler d'un Québec français, c'est donc reculer à l'époque « assimilationniste » (sic). Et qui voudrait d'un

Le multiculturalisme est en train d'avoir la peau du Canada. Il n'aura pas celle du Québec.

pareil recul, puisque tous, autochtones, Québécois de souche et Québécois venus d'ailleurs, nous sommes unis par la même haine des tyrans.

Le propos, de prime abord, est sympathique. D'autres nous l'ont servi avant M. Micone, sous une forme souvent moins subtile. Pourquoi, en somme, refuserions-nous à nos minorités ce que nous réclamons pour nous-mêmes ?

S'il est une constante de l'expérience humaine, c'est bien qu'on ne cesse d'être opprimé que pour devenir l'oppresser potentiel de quelqu'un. Tous les nationalismes ont les mains sales, un peu, beaucoup ou passionnément suivant les moyens qu'ils choisissent pour s'affirmer. Il est dans leur nature de proclamer une différence en négligeant les autres. Ils disent : « Nous sommes ; nous sommes distincts ; nous entendons le demeurer ».

Au Québec, les francophones sont bien forcés d'ajouter qu'ils sont plus distincts que les autres, depuis que le multiculturalisme est devenu la doctrine de l'État fédéral. M. Micone préfère parler d'interculturalisme. Il faut l'en féliciter, puisque ce concept met en lumière l'anthrophagie culturelle à laquelle conduit inévitablement le multiculturalisme d'État.

Le multiculturalisme est une création sans mémoire. Quatre cent cinquante ans d'histoire vulgairement locale ne pèsent pas bien lourd quand on veut se brancher chaque matin sur l'universalité de l'expérience humaine. Les francophones d'ici feraient bien d'oublier d'où ils viennent en même temps que leurs prétentions linguistiques.

Idéologie de l'instant présent, le multiculturalisme leur suggère aussi d'oublier où ils vont. Il y a quelque chose de profondément mesquin dans le fait de vouloir survivre en tant que majorité, sur un territoire qu'on a de toute façon volé à ses premiers occupants. Du reste, être une majorité relève en soi de la plus

grossière indécence. *Small is beautiful*. C'est écrit dans la dentelle des chartes, nouvelle religion de ceux qui craignent par-dessus tout les hymnes nationaux et l'acquisition linguistique.

Car le multiculturalisme est légaliste, bien plus que ne le seront jamais les francophones du Québec soucieux de protéger leur langue. M. Micone se réfère lui-même à l'article de la loi. Tous ceux, rappelle-t-il, qui détiennent un droit de résidence permanente sur le territoire du Québec font partie du peuple québécois, sans égard à leur origine ethnique ou à leur langue maternelle.

Soit. Faut-il admettre pour autant que ce sont les textes de loi qui font les cultures ? Pierre Elliott Trudeau le pensait. Que je sache, la réalité ne lui a pas encore donné raison.

À écouter les tenants du multiculturalisme, on finit par croire que le sens de l'aventure humaine tient désormais tout entier dans ce concept : l'égalité dans la différence. Chaque individu est propriétaire de sa différence, autorisé à la partager avec un petit groupe s'il le désire, et invité à faire valoir son égalité en exerçant ses droits individuels. Les majorités sont priées de se transformer en minorités ou, à défaut, en courant d'air, pour ne pas nuire au grand partage.

Mais que partage-t-on, en réalité, à part un texte de loi et la jubilante satisfaction d'être égaux ? La réponse de M. Micone est aussi courte que triste. Nous partageons l'angoisse métaphysique et la vulnérabilité inhérentes à la condition humaine. Aussi bien dire qu'entre les textes de loi qui définissent un peuple et la misère universelle, la culture spécifique d'une communauté n'est rien de plus qu'un épiphénomène, un état transitoire dont nous serons un jour délivrés par quelque espoir.

M. Micone ne voit dans toute langue qu'un outil de communication. Il préfère oublier qu'une langue est un prisme à travers lequel on appréhende le monde, un vecteur d'identité personnelle et collective, un organe aussi vivant que la communauté qui la parle, et partant, le noyau dur d'une culture. L'histoire de l'humanité n'a pas encore produit de Tour de Babel viable. Le dogme multiculturaliste n'y pourra rien changer.

Que les allophones du Québec envisagent l'assimilation comme une sorte de mort culturelle, on peut le comprendre. Qu'ils continuent pendant plusieurs générations à participer de leur culture d'origine autant que de celle de la majorité, on doit non seulement le comprendre, mais aussi le permettre. Cela ne nous menace ni ne nous appauvrit, au contraire.

Pour autant, je ne dirai pas demain à mes enfants que la culture québécoise n'a pas de langue qui lui soit propre. Je ne peux pas le leur dire, parce que ce n'est pas vrai. Que M. Micone se rassure pourtant. Mes enfants savent déjà que les majorités ont des devoirs. Ils savent que la tolérance est un exercice difficile mais nécessaire, où la négation de soi n'est pas une voie obligée de la reconnaissance de l'autre. Et s'ils ont appris en français le sens du mot solidarité, ils savent très bien que la solidarité n'a pas de frontières linguistiques.

M. Micone a raison de dire que le temps est à la solidarité et à l'intégration. Le multiculturalisme est en train d'avoir la peau du Canada. Il n'aura pas celle du Québec. Parce qu'il, l'intégration des minorités linguistiques exclut aussi bien la désintégration culturelle que l'assimilation forcée.

Au Myanmar, le prix Nobel... de l'isolement ?

Yves Prescott

Journaliste pigiste et ethnologue

LE PRIX NOBEL de la Paix, décerné à Aung San Suu Kyi, brague une fois de plus les projecteurs sur l'obscurie république socialiste du Myanmar, autrefois connue sous le nom de Birmanie.

Aung San Suu Kyi est une femme au destin exceptionnel. Ayant complété des études en Inde, au Japon et en Angleterre, elle travailla par la suite au secrétariat général des Nations unies à New York, avant d'être déléguée au Royaume du Bouthan par le ministère des Affaires étrangères... De retour en Birmanie en 1988, elle critiquera ouvertement le gouvernement du général de Win.

Elle remportera les élections libres de mai 1990, sans pourtant exercer le pouvoir. Placée sous assignation à résidence par un régime qui refuse le verdict des urnes, elle sera alors adoptée comme prisonnière de conscience par Amnesty internationale.

Elle se dit inspirée dans sa lutte non-violente par le Mahatma Gan-

dhi, ainsi que par son père, le héros national Aung San. Si le nom de Gandhi va être associé spontanément à la non-violence, celui de Aung San est au contraire associé à la résistance armée. Par exemple, durant la Deuxième Guerre mondiale, ce dernier décida de se ranger auprès des communistes chinois. Capturé par les Japonais, il collabora ensuite avec les fascistes. Finalement, il fera volte-

L'attribution du prix Nobel de la Paix à une héroïne birmane accélérera-t-il le combat pour la démocratie dans ce pays méconnu ?

face à partir de décembre 1944 en luttant auprès des forces alliées.

Signalons que Aung San Suu Kyi n'a pas véritablement connu son père : elle n'avait que deux ans lors de son assassinat.

Ce prix Nobel évoque la dégringolade des régimes totalitaires dans le monde, en l'occurrence celui du gé-

néral Saw Maung, « héritier » du général Ne Win. Mais l'expérience d'autres peuples ayant fait la transition vers la démocratie semble peu applicable à ce pays méconnu, l'un des dix plus pauvres du monde.

Déjà, on prévoit la possibilité de pressions extérieures sous forme d'embargo. Mais une telle action donnerait des résultats mitigés. Dans leur désir d'isoler la Birmanie, les dirigeants socialistes ont accepté avec retenue l'aide internationale qu'elle soit américaine, soviétique, japonaise ou autre, en évitant avec habileté d'établir un rapport de dépendance ou d'inégalité avec ces partenaires. On a peine à s'imaginer comment le Canada, par exemple, pourrait exercer des pressions autres que symboliques, puisqu'il n'y a pas d'ambassade du Myanmar à Ottawa, alors qu'un minuscule bureau de l'ambassade britannique s'occupe des « intérêts canadiens » à Rangon.

L'Inde pourrait faire contrepoids à cet embargo, riche d'une frontière commune et d'une fusion coloniale entre les deux pays de 1886 à 1937. Ce pays a plusieurs fois démontré ses attitudes ambiguës et déroutantes :



Aung San Suu Kyi, prix Nobel.

neutralité lors de l'invasion du Tibet, annexion pure et simple d'un voisin pacifique comme le Sikkim, etc.

La mobilisation d'une solidarité internationale est encore moins probable parce que Aung San Suu Kyi demeure relativement peu connue à l'étranger.

La Birmanie-Myanmar, majoritairement bouddhiste, ne possède pas de leader de la trempe du Dalaï-Lama (autre Prix Nobel de la Paix)

capable de gagner les cœurs des dirigeants politiques et religieux d'Occident. Relativement peu d'ouvrages existent sur son histoire et sa culture, ce qui risque de reléguer la lutte du peuple birman aux oubliettes. D'autre part, les événements en Haïti, en Yougoslavie et en Afrique du sud « captivent » davantage...

D'autres raisons, intérieures celles-là, nuisent à l'effort de démocratisation symbolisé par Aung San Suu Kyi. La dite « Union birmane » est minée par des conflits entre le groupe majoritaire birman et les 66 autres ethnies autochtones parlant environ 242 langues et dialectes et recoupant la plupart des religions. Les tensions parfois violentes avec les musulmans et les « minorités étrangères » (chinoise et indienne) ne font que compliquer un tableau déjà difficile. Ces tensions étaient telles que lors des fêtes nationales de 1972, on déguisa des Birmans en « minorités », de façon à éviter que la célébration ne vire à l'émeute !

Contrairement à l'exemple de la Roumanie, où la télévision a joué un rôle clé dans la chute de Ceausescu, ce média a moins de dix années

d'existence à Rangon. De plus, les postes récepteurs hors de prix se retrouvent chez les privilégiés du système peu susceptibles d'être incités à se rebeller contre un régime dont ils profitent grassement.

Selon un scénario vraisemblable, seule une sérieuse mutinerie des forces armées permettrait à la Myanmar d'accéder à la démocratie. Rappelons que plus de 50 % du budget national serait destiné à maintenir l'armée : on a peine à imaginer comment un colonel collaborerait activement à mettre fin à un « ordre social » dans lequel son salaire est 30 fois plus élevé que celui d'un manœuvre.

Mais si tel venait à être le cas, Aung San Suu Kyi hériterait d'un pays ruiné, où l'espoir de vie n'est que de 44 ans. Les revendications s'empileraient au point où le pays pourrait, comme l'URSS ou la Yougoslavie, assister à son propre démantèlement. Au mieux, ce démantèlement pourrait se réaliser sans effusion de sang. Ce serait alors le test ultime pour Aung San Suu Kyi, récipiendaire du Prix Nobel de la Paix 1991.